



**POLITIQUE**

L'épée de Damoclès électorale hante Ottawa

Page B 3



**PHILOSOPHIE**

Pierre Manent contre le gouvernement minoritaire

Page B 6

CAHIER

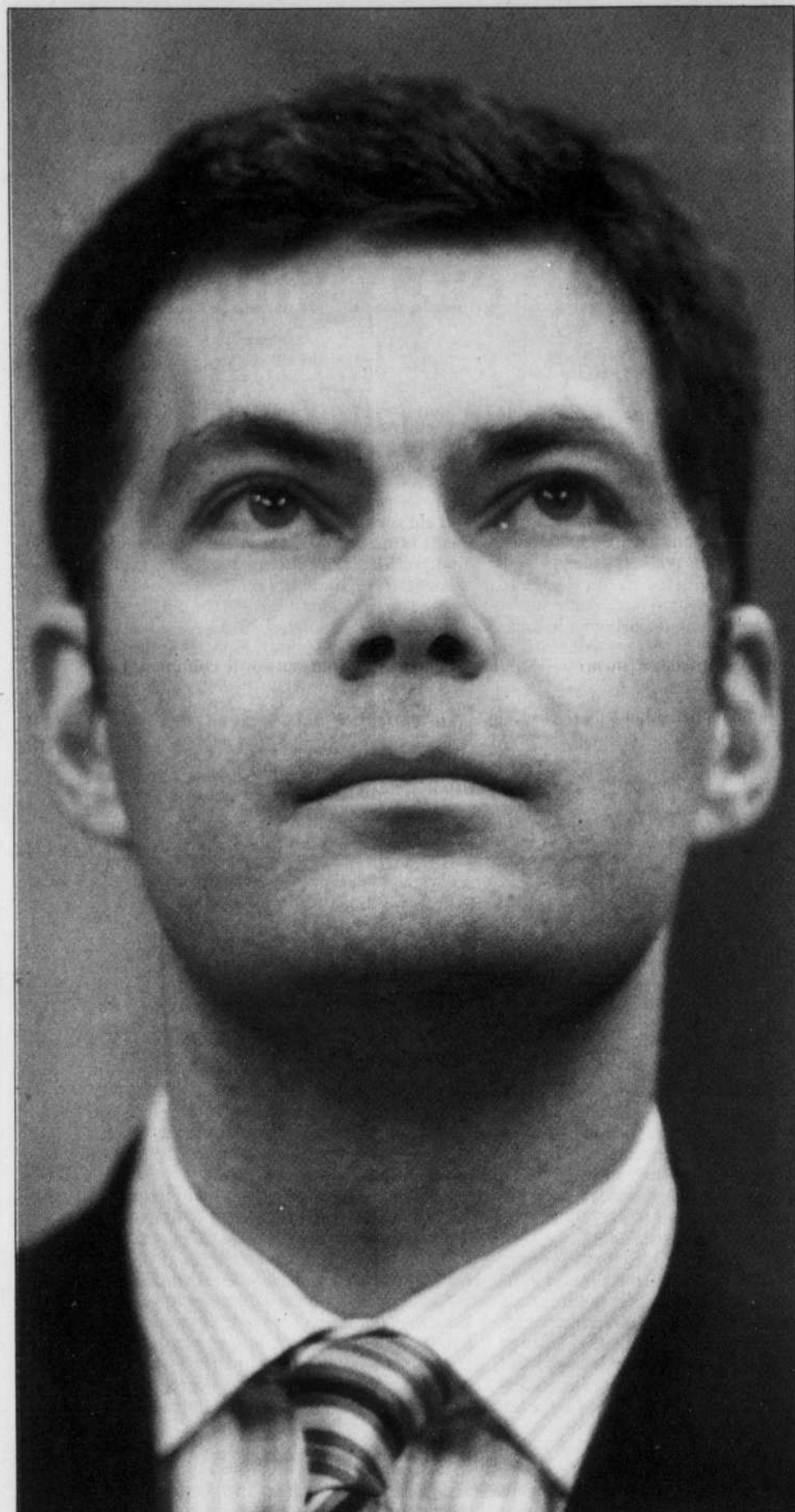
**B**

# PERSPECTIVES

## « Monsieur Clip »

### peut-il combler les attentes ?

« Si l'ADQ devient une espèce de Parti libéral "light", sa pertinence politique va disparaître assez rapidement »



JACQUES NADEAU LE DEVOIR

Pris entre son désir de former bientôt le gouvernement et les pressions plus radicales de ses militants les plus à droite, Mario Dumont aura fort à faire pour ne décevoir personne.

ISABELLE PORTER

Québec — On a fait beaucoup de cas de ceux qui ont été surpris par le succès de l'ADQ aux élections, mais qu'en est-il de la droite et de tous ceux qui ont voté pour Mario Dumont? Qu'attendent-ils de son arrivée dans l'opposition officielle? A en croire leurs réponses, il n'aura pas la tâche facile.

On ne mentionne pas l'ADQ une seule fois dans le documentaire *L'Illusion tranquille*, qui a défrayé la manchette cet automne. Et pourtant, tout dans ce film annonçait les résultats du dernier scrutin. « Le film n'a été diffusé à la télévision qu'après la campagne électorale, fait remarquer la réalisatrice Joanne Marcotte, une militante adéquistes. Au lieu d'influencer le vote, il l'explique. »

Dans ce pamphlet sur le prétendu échec du modèle social québécois, Mme Marcotte et ses invités nous parlent d'un Québec qui « étouffe », d'un discours de droite enterré par les voix d'influents élites nationalistes et syndicales.

Or il sera désormais plus difficile d'affirmer de telles choses. Avec le PLQ au pouvoir et l'ADQ dans l'opposition officielle, jamais la droite n'a été aussi bien représentée à l'Assemblée nationale depuis la Révolution tranquille. « Il y a là une occasion. [...] Il y a quand même plus de 60 % du pouvoir du côté d'une remise en question du rôle de l'État, croit l'économiste Claude Montmarquette, l'un des intellectuels ayant participé au documentaire. M. Charest aura maintenant les appuis politiques pour mettre en place ses politiques de réingénierie et l'ADQ pourrait lui faciliter la tâche. D'un autre côté, M. Dumont a le souci de prendre le pouvoir. Ma crainte, c'est de le voir adoucir son programme. »

Michel Kelly-Gagnon, du Conseil du patronat (CPQ), abonde dans ce sens. « Il [Mario Dumont] a déjà dilué son programme. Je peux comprendre ça, c'est de la stratégie. Mais, à mon avis, si l'ADQ devient une espèce de Parti libéral "light", sa pertinence politique va disparaître assez rapidement. »

Avec un ancien président du CPQ comme Gilles Taillon dans les hautes sphères du parti, le patronat sera sans contredit bien représenté au sein de l'opposition officielle. Et pourtant, M. Gagnon n'a pas trop d'attentes. « Si je me fie aux échos que j'ai eus, il n'y aura aucun projet de loi majeur d'ici au mois de décembre, mes attentes sont modestes. »

**Pas à l'abri des querelles internes**

Voilà de quoi décevoir certains partisans comme Jean-Philippe, un jeune fonctionnaire de Québec âgé de 23 ans. « Il y a une chose que j'aimerais voir

changer rapidement et c'est le remboursement de la dette », lance-t-il en disant que le vote du prochain budget constitue une belle occasion. « Les surplus du fédéral, j'aurais aimé qu'on les investisse là. » Ses études en administration, poursuit-il, l'ont convaincu de l'urgence de la situation. Jean-Philippe n'a pas été conquis par l'ADQ lors du débat des chefs ou par le film *L'Illusion tranquille*. Il vote pour Mario Dumont depuis qu'il est en âge de le faire. Et ses attentes sont nombreuses et variées: allocations à la naissance pour un troisième enfant, valorisation de la formation professionnelle, abolition des commissions scolaires. En revanche, certaines propositions adéquistes lui semblent carrément « ridicules », telle la politique de 100 \$ par semaine par enfant proposée en campagne électorale. « Je crois qu'ils devraient beaucoup mieux développer leurs idées avant de les soumettre au grand public. »

On le voit bien: malgré sa popularité et un programme jugé flou, l'ADQ n'est pas à l'abri des critiques et des chicanes de famille. Pour Mathieu Laberge, l'un des jeunes qui exprimaient leur ras-le-bol de l'immobilisme dans *L'Illusion tranquille*, ce sont les propositions concernant les commissions scolaires qui ne tiennent pas la route, entre autres, à cause de la réticence des municipalités à prendre le relais. L'ADQ a « repris » le dis-

cours de *L'Illusion tranquille*, dit-il. « Le parti a maintenant le fardeau de la preuve sur ses épaules. »

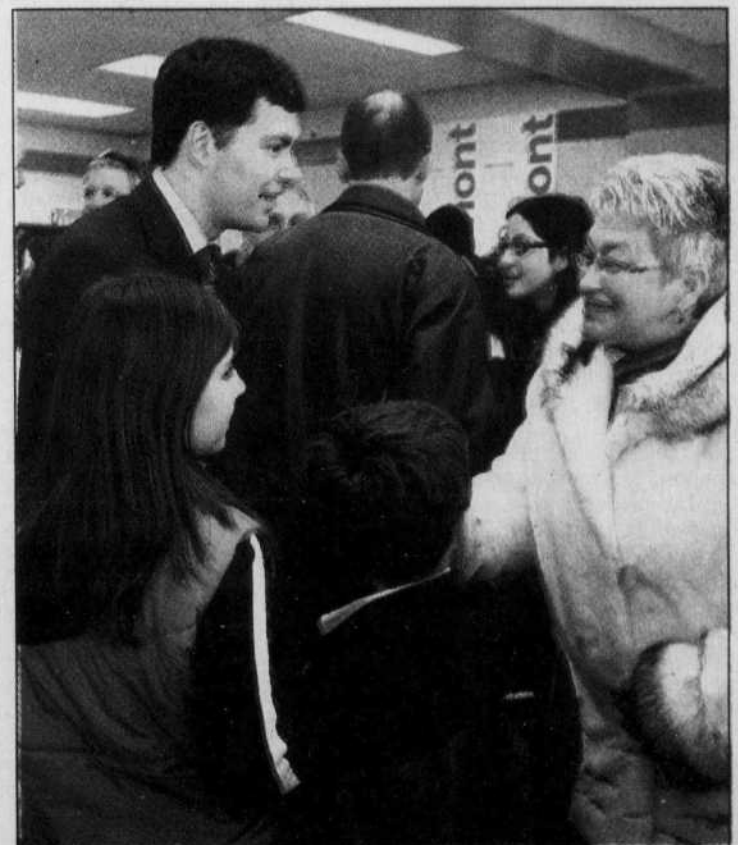
Mathieu Laberge a étudié en économie, discipline qu'il enseigne aujourd'hui dans un cégep de Montréal. Le regard qu'il porte sur Mario Dumont est sans complaisance. « On l'a surnommé Monsieur Clip et ce n'est pas pour rien. » Au-delà des beaux discours, le chef de l'ADQ doit « démontrer que les solutions qu'il propose sont bonnes ou, sinon, en proposer de meilleures ». De « Monsieur Clip », il attend surtout la confirmation du dégel des droits de scolarité, un thème récurrent dans *L'Illusion tranquille*.

Norma Kozhaya, de l'Institut économique de Montréal (IEDM), était aussi intervenue sur ce sujet dans le film. « Leur arrivée pourrait changer la donne dans plusieurs dossiers, notamment dans le dossier des droits de scolarité. Désormais, nous aurions deux partis en faveur du dégel, le gouvernement et l'opposition. »

Or certains se demandent si, dans ce dossier comme dans d'autres, l'ADQ ira jusqu'au bout de ses promesses. Le professeur de cégep Frédéric Têtu, qu'on connaît bien pour ses nombreuses prises de position en faveur de CHOI-FM à Québec, n'est guère optimiste sur ce point. « Dans sa première sortie publique après les élections sur les droits de scolarité, Mario Dumont s'est glissé entre les deux autres partis en proposant de limiter l'augmentation à la hausse du coût de la vie alors que Jean Charest

VOIR PAGE B 2: DUMONT

**Le chef de l'ADQ doit « démontrer que les solutions qu'il propose sont bonnes ou, sinon, en proposer de meilleures »**



MATHIEU BÉLANGER REUTERS

Malgré sa popularité et un programme jugé flou, l'ADQ n'est pas à l'abri des critiques et des chicanes de famille.

*S'il est un dossier qui risque de mettre l'Action démocratique en mauvaise posture, c'est sans contredit celui de la question nationale*

## Améliorez vos perspectives de carrière.

Réalisez votre potentiel et allez de l'avant grâce aux programmes d'études à temps partiel et cours du soir crédités offerts dans les disciplines suivantes :

- ▶ Comptabilité
- ▶ Fiscalité et Trésorerie-finances
- ▶ Commerce électronique et Systèmes d'information
- ▶ Commerce international
- ▶ Gestion de la santé et Services sociaux
- ▶ Gestion des ressources humaines
- ▶ Gestion de la production
- ▶ Relations publiques
- ▶ Leadership
- ▶ Marketing
- ▶ Transport et logistique
- ▶ Traduction

www.mcgill.ca/conted

La date limite pour présenter votre demande d'admission aux programmes : **1<sup>er</sup> juin pour l'automne 2007**



# PERSPECTIVES



Jean Dion

## Ce mot n'existe pas

Épisodiquement, comme ça au hasard de la vie, celui qui fait profession d'imposter en écrivant reçoit un commentaire, souvent en forme de remontrance, de la part de quelqu'un qui lui signale, souvent en majuscules ou en caractères gras ou les deux, que lui, l'écrivain, a récemment utilisé un mot et que **CE MOT N'EXISTE PAS**, hé patate. Lorsque cela se produit, l'écrivain réplique toujours, avec cette profondeur de questionnement philosophique qui a fait son succès dans les cocktails V.I.P. des grands boulevards: *n'existe pas où?* Bien sûr, il connaît déjà la réponse. Il sait qu'il ne faut jamais poser à voix haute ou à clavier surbaissé — on n'arrête pas le progrès, même en le plaquant à la hauteur des chevilles — une question dont on ne connaît déjà la réponse, sous peine de se retrouver devant l'inconnu, et l'inconnu, c'est l'ennemi, parce qu'on peut raconter n'importe quoi à son sujet, ainsi que le démontrent la religion, la politique et le journalisme.

Oui, il connaît la réponse, mais il demande quand même: *n'existe pas où?* Déjà, il se place dans une position d'attaque en posant une question tendancieuse, car le répondant aura tendance à se concentrer sur la particule *où*, bref à ignorer l'aspect fondamental de la question, l'existence ou non du mot, et à mettre toute la gomme sur le lieu de son inexistence. C'est alors que, sans même attendre la réponse, l'écrivain a tout loisir de foncer dans le tas. Dans les tiroirs qui sentent le renfermé de l'Académie française? Dans le dictionnaire? Quel dictionnaire? Qui a fait ce dictionnaire? Dans quel but? En fonction de quels intérêts? À partir de quelles idées préconçues? Qui paie pour ça? Où va l'argent? Avons-nous été consultés? Pourquoi parlez-vous la bouche en cul de poule? Le Canadien va-t-il participer aux séries l'an prochain?

Inéluctablement, le quelqu'un en question qui a parti la chicane en disant **CE MOT N'EXISTE PAS** prendra son trou sous la mitraille et se dira qu'au fond, hein, c'est juste un mot, fût-il dépourvu d'existence, et qu'il y a des choses autrement plus importantes dans le monde, comme le Canadien va-t-il participer aux séries l'an prochain ou devrait-on avoir le droit de vendre des chars neufs la fin de semaine. Peut-être qu'il consultera son dictionnaire d'un drôle d'air le prochain fois en le considérant comme ce qu'il devrait être, une collection de suggestions. Peut-être même qu'il se mettra à faire une liste des mots qui circulent dans sa tête mais qui n'existent pas, un divertissement très agréable qui permet de meubler du temps quand le Canadien est éliminé.

Mais ce ne sera qu'une demi-victoire, car le quel qu'un ne saura pas qu'il existe un complot mondial pour empêcher l'existence de mots. Oui oui, comme dans 1984. Il y a tout plein de réalités à décrire pour lesquelles il n'existe aucun mot existant, tout simplement parce que cela fait l'affaire de gens haut placés qu'on ne puisse pas les nommer. Prenons par exemple la première phrase de ce texte dont j'apprends, alors même qu'il n'en est parvenu qu'à la moitié de sa rédaction, qu'il est déjà lauréat d'un Pulitzer pour l'ensemble de son chef-d'œuvre: on y trouve le mot *imposter*. Bien sûr, ce mot n'existe pas, ou du moins selon ce qu'on voudrait nous faire croire. Pourtant, on a bel et bien *imposteur* et *imposture*. Or que fait l'imposteur dans la vie? Il trompe, il dupe, il leurre? Pantoute. Ces vocables sont trop faibles et peuvent être utilisés dans toutes sortes de contextes. À la limite, on pourrait dire de l'imposteur qu'il essaie de subterfuger, qu'il faux-fuit, qu'il poudrauxyeuze. Mais ces mots, on sait bien, n'existent pas non plus.

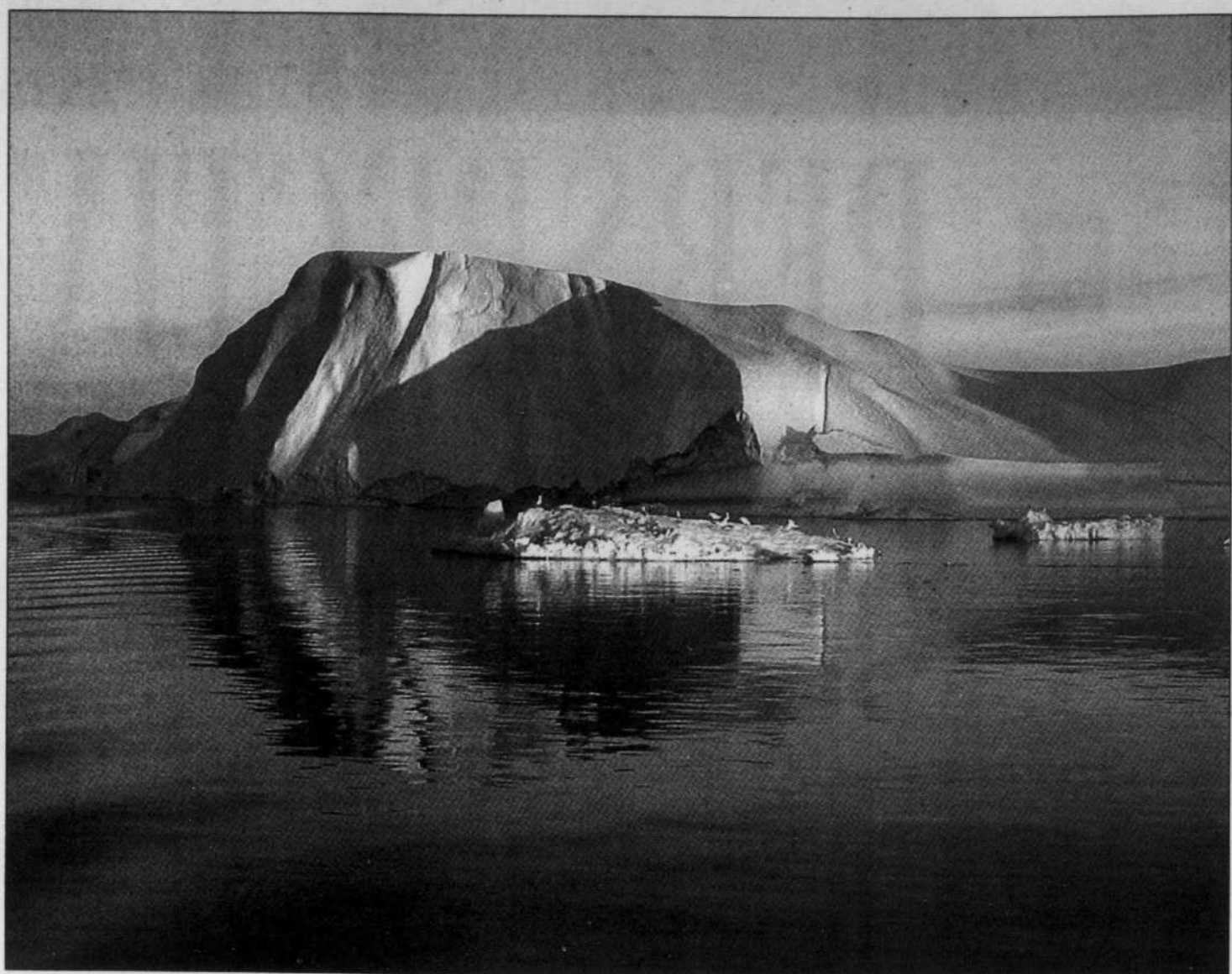
Donc, l'imposteur, il impose. Qu'y a-t-il de si difficile à comprendre là-dedans? Ça prendrait quoi, aux autorités, pour en faire un mot qui existe? Vous savez ce que ça prendrait? De l'honnêteté et du courage. Mais elles ne le reconnaîtront jamais, précisément parce qu'elles sont constituées d'imposteurs. D'imposteurs qui ne veulent pas révéler ce qu'ils accomplissent à longueur de journée. Voilà pourquoi le mot n'existe pas. Et son inexistence force à avoir recours à des groupes de mots, à des circonlocutions, à des expressions ridicules qui sont tellement dans l'air du temps: de la même manière qu'il n'y a plus de fous mais des personnes individuelles possesseurs d'une grille d'intellection du réel aux modalités différentes, l'imposteur, au lieu de simplement imposer, induit par la volonté chez autrui des praxi-comportementales et des structures d'idéation en non-phase par l'entremise d'une autodéfinition factice préalable.

C'est pour cette raison, messieurs dames, qu'une révolte s'impose. Les mots ne sont pas innocents. Ça n'a pas grand-chose à voir, mais prenons par exemple *Les Mots*, tiens donc, le récit autobiographique de JeePee Sartre qui se termine ainsi: «*Si je range l'impossible Salut au magasin des accessoires, que reste-t-il? Tout un homme, fait de tous les hommes et qui les vaut tous et que vaut n'importe qui.*» Cela est évidemment fort bien dit, nous aimerions tous en pondre de semblables de temps à autre, mais cela est faux. Sartre n'était pas n'importe qui, et il le savait. Posture existentialiste athée, et toutes ces choses. Quand on veut trop être n'importe qui, on devient quelqu'un. On remarquera par ailleurs que lorsque quelqu'un se prend pour un autre, et cela se produit relativement fréquemment, il veille en général à ne pas se prendre pour n'importe qui. L'autre est toujours quelqu'un, moins n'importe qui que n'importe qui d'autre.

Il faut donc refuser de se cacher derrière de savantes tournures et dénoncer le coquin qui clame que **CE MOT N'EXISTE PAS**. Dès lors qu'ils sont pensés, les mots existent. Créons-en, diffusons-les. Si vous possédez des mots qui n'existent pas, envoyez-les-moi. Comme on le fait épisodiquement, comme ça au hasard de la vie, on va se concocter un petit florilège et rire des tenants de l'inexistence.

Et je termine avec fébrilité, ayant tout juste reçu *Sortie de secours* d'Yves Paccalet, l'auteur de *L'humanité disparaîtra, bon débarras!* dont je causais il y a peu. Ça commence ainsi: «*Homo fugit velut umbra. On peut lire cette phrase en latin ("L'homme fuit comme l'ombre") sur le cadran solaire de l'église de Bozel, la commune de Savoie où je suis né [...]. J'ai choisi cette inscription comme maxime. Je l'étends à tous les miens. Nous sommes une espèce en péril. Et l'enfer, c'est nous autres.*» Comme disait Sartre, toute est dans toute.

jdion@ledevoir.com



Il y a une reconnaissance implicite mais pas encore formelle de la souveraineté canadienne. En réalité, le Canada demeure dans l'impossibilité matérielle d'arraisonner des navires qui, en hiver, défileraient sa souveraineté.

## Guerre de frontières en eaux glacées

### La fonte des glaces de l'Arctique force les pays de la couronne polaire à parler de souveraineté territoriale

LOUIS-GILLES FRANCOEUR

Les États-Unis et le Canada s'acheminent vers une redéfinition fondamentale de leurs stratégies d'occupation et de développement de l'Arctique, ce qui pourrait modifier la physiologie et le sort de cette partie de la planète.

Certes, ce sont les changements climatiques qui devraient en principe modifier le plus profondément la physiologie de ce qu'on appelle le pôle Nord en langage populaire sans trop en connaître les limites, notamment celles des nombreux pays qui s'en divisent le territoire. Mais on sait que le réchauffement du climat va probablement atteindre 10 °C en moyenne dans cette région, soit une des plus fortes hausses moyennes prévues par les modèles scientifiques.

Ce réchauffement intéresse de plus en plus les militaires, les grands armateurs et les industriels, au point où les préoccupations des écologistes risquent de passer à l'arrière-plan. Selon le Groupe intergouvernemental d'experts sur le climat (GIEC), la banquise arctique devrait perdre en moyenne de 22 à 33 % de sa surface d'ici 2100, ce qui coïncidera avec la prolongation de la période sans glace, la diminution de l'épaisseur de la banquise et la fonte du pergélisol sur 20 à 30 % de sa profondeur actuelle. Ces changements du climat arctique vont affecter la stabilité des bâtiments, des infrastructures et même des montagnes de ces régions, faisant craindre des affaissements.

Si tous les gouvernements de ce qu'on appelle la couronne circumpolaire s'apprentent à revoir la sécurité de leurs infrastructures et de leurs équipements dans ces régions, le nombre croissant de navires de haute mer, militaires et commerciaux, ainsi que de sous-marins, notamment dans le passage du Nord-Ouest, forcera inévitablement la redéfinition des frontières, pour ne pas dire leur délimitation pure et simple dans le cas des États-Unis.

Joël Plouffe, coordonnateur de l'Observatoire sur les États-Unis de la chaire Raoul-Dandurand de l'UQAM, explique que ce pays devra trancher un vieux débat au cours des deux prochaines années et que sa décision portera à conséquence, notamment pour ses voisins russe et canadien.

Jusqu'ici, les États-Unis ont toujours soutenu officiellement que les eaux qui baignent l'archipel du Grand Nord canadien sont des eaux internationales puisque le passage du Nord-Ouest relie deux océans. Mais si tel est le cas, tous les pays, qu'il s'agisse de la Russie, de la Chine, de l'Allemagne ou d'un éventuel pays peu amical, pourraient s'y aventurer avec des navires de guerre et des sous-marins, comme s'il s'agissait de la haute mer, que tous peuvent fréquenter librement. Dans un tel cas, plusieurs menaces inédites d'un strict point de vue militaire pourraient éventuellement provenir du Nord. Pensons tout simplement à la possibilité qu'un sous-marin ennemi pénètre in-

connu dans la baie d'Hudson pour cibler de l'intérieur du continent une grande ville nord-américaine en réduisant à presque rien le temps de réaction d'un système antimissiles.

Si, par contre, les États-Unis en venaient à reconnaître la souveraineté canadienne sur les eaux de l'archipel arctique, ils pourraient partager avec le Canada la responsabilité de patrouiller et de défendre ce territoire, comme les deux pays le font pour d'autres aspects de leur défense. Dès lors, seuls les pays autorisés par le Canada pourraient en principe fréquenter ces eaux et les deux pays pourraient se partager le contrôle de la région. Les Américains patrouillent déjà dans leur secteur à partir de la base navale militaire de Prudhoe Bay, en Alaska.

#### L'attitude américaine

Deux facteurs vont pousser les États-Unis à réévaluer leur stratégie en matière de sécurité et de développement économique dans cette région, selon le chercheur Joël Plouffe.

Cette semaine, le Congrès américain a amorcé une procédure destinée à obtenir du Pentagone et de la CIA une analyse des impacts des changements climatiques sur la sécurité continentale et les moyens de l'assurer. Quand on sait que les Russes dominent les mers arctiques avec sept brise-glaces à propulsion nucléaire, capables de se mouvoir même à travers la banquise hivernale, alors que les États-Unis n'en ont qu'un seul et que le Canada n'en a aucun, on perçoit déjà les défis administratifs et financiers qui se posent aux deux pays moins bien équipés d'ici quelques années s'ils veulent être pris au sérieux et affirmer leur souveraineté. Quant aux Russes, «*qui sont les maîtres de l'Arctique en hiver*», selon le chercheur de l'UQAM, ils ont même accru leur avance en mettant à l'eau en 2006 un sous-marin à propulsion nucléaire qui dépasse par son tonnage tout ce qui existait à ce jour.

Mais — et c'est le deuxième facteur de changement — les États-Unis n'ont pas encore délimité leurs frontières de façon définitive dans cette partie de l'Arctique. Les Américains, explique Joël Plouffe, n'ont pas encore signé la Convention des Nations unies sur le droit de la mer. Ce pays se considère dans ce domaine comme un cas à part de la communauté internationale en tant que superpuissance et gendarme du monde, ce dont il s'autorise pour prétendre encore aujourd'hui que l'archipel arctique canadien constitue des eaux internationales que les États-Unis ont le droit de fréquenter librement puisque c'est le chemin obligé pour relier l'Atlantique et le Pacifique, comme tous les détroits internationaux.

Le Canada, quant à lui, a défini les «*lignes de base*» de son territoire national en traçant un immense triangle qui englobe ses îles. Cette décision, qui a conféré aux eaux de son archipel arctique le statut d'eaux intérieures en vertu du traité international, a été suivie dans les années 1985-86 par une décision similaire de l'ancienne Union soviétique. Évidemment, le fait de considérer les eaux canadiennes comme des eaux internationales a pour corollaire que les États-Unis considéraient celles des Soviétiques de la même façon, ce qui pouvait avoir un intérêt d'ordre militaire.

Mais en vertu des dispositions du traité, les États-Unis ont jusqu'en 2009 pour tracer leurs frontières maritimes dans la région de l'Alaska en vertu de la technique dite des lignes de base, ce qui conférerait à une portion des eaux arctiques le statut de territoire national États-Unis. La possibilité de monopoliser ainsi de grandes richesses halieutiques et pétrolières — ce territoire se trouve juste au nord de Prudhoe Bay, le plus gros gisement pétrolier des États-Unis — pourrait aussi inciter Washington à définir ses frontières dans cette région. Mais Joël Plouffe ne sous-estime pas le poids de l'ancienne idéologie qui avait permis à la vieille thèse des eaux internationales dans l'archipel canadien de perdurer jusqu'à aujourd'hui.

Certes, reconnaît Joël Plouffe, les États-Unis acceptent d'informer le Canada des passages de leurs navires dans les eaux que nous considérons comme étant intérieures. Il y a là une reconnaissance implicite mais pas encore formelle de la souveraineté canadienne. Les autres pays font de même, mais en réalité, le Canada demeure dans l'impossibilité matérielle d'arraisonner des navires qui défileraient sa souveraineté en hiver ou de porter secours à une communauté isolée impossible à rejoindre par avion.

Pour Joël Plouffe, le Canada a vraiment besoin d'au moins deux brise-glaces à propulsion nucléaire plutôt que d'équipements militaires pour affirmer sa présence dans cette région, car les missions de sauvetage de personnes ou de navires ainsi que les interventions en cas d'accident pétrolier ou de catastrophes naturelles seront de plus en plus fréquentes en raison des changements climatiques.

Dernier indice de l'intérêt désormais soulevé par ces questions et de l'accélération des processus décisionnels dans ce domaine, la chaire Raoul-Dandurand organise depuis des mois un important colloque à Montréal, qui portera cette semaine sur ces questions remises à l'avant-plan par le rapport du GIEC.

Le Devoir

## DUMONT

«*Mario Dumont n'a plus le choix, il va devoir dire ce que c'est, l'autonomie*»

SUITE DE LA PAGE B 1

veut augmenter les droits de 50 \$ par session. Dans ma perspective, il s'est carrément écrasé face à cette question. S'il s'écrase sur une question aussi centrale, je ne m'attends pas à grand-chose de sa part.»

#### La souveraineté: tout mais pas ça

Mais s'il est un dossier qui risque de mettre l'ADQ en mauvaise posture, c'est sans contredit celui de la question nationale. Toutes les personnes interrogées par *Le Devoir* dans le cadre

de ce reportage l'ont souligné. Et sur la stratégie à adopter, les avis divergent. Pour certains, il vaut mieux en parler le moins possible. Selon Frédéric Têtu, c'est notamment parce qu'il en a peu fait mention en campagne électorale qu'il est allé chercher autant de votes. «*J'espère que l'ADQ va résister à la tentation de ramener le débat sur la question nationale*», affirme Joanne Marcotte, qui était dans l'organisation du parti pendant les élections. «*Ça ne va pas être facile... Dès qu'il est devant les journalistes, il se fait questionner là-dessus.*» Du côté des milieux d'affaires, Michel Kelly-Gagnon rappelle que la «*majorité*» de ses membres demeurent d'allégeance libéra-

le, ce qui n'est pas étranger à la position clairement fédéraliste de ce parti. En même temps, remarque Mathieu Laberge, «*Mario Dumont n'a plus le choix, il va devoir dire ce que c'est, l'autonomie*». Or l'ADQ est allée chercher beaucoup d'électeurs chez les péquistes, fait remarquer Jean-Philippe. Mais pour combien de temps? «*Je ne crois pas que l'ADQ va pouvoir bientôt former le gouvernement. Je connais beaucoup d'anciens du PQ qui ont voté ADQ cette fois-ci. Je crois qu'ils vont s'en aller quand ils vont réaliser à quel point le parti est plus à droite.*»

Le Devoir

## PERSPECTIVES

# L'épée de Damoclès électorale hante la Chambre des communes

La Chambre des communes reprend le collier lundi après un congé pascal de deux semaines. Les spéculations quant à la tenue d'élections printanières sont plus vives que jamais, malgré des sondages peu favorables au Parti conservateur et un départ difficile pour le chef du Parti libéral.

HÉLÈNE BUZZETTI

Le petit carton noir et blanc s'est retrouvé dans la boîte aux lettres des résidents d'Ottawa-Ouest, la circonscription électorale du combatif ministre de l'Environnement, John Baird. Sa saveur électorale était indiscutable. «Treize années de paroles creuses libérales», déplorait-il d'un côté (en anglais seulement), avant de promettre de l'autre qu'avec le «nouveau gouvernement du Canada», il y a «moins de paroles, plus d'actions», avec déclinaison à l'appui des réalisations environnementales conservatrices.

Les conservateurs de Stephen Harper veulent-ils, oui ou non, déclencher des élections? Le carton distribué avant Pâques n'est qu'un élément supplémentaire accréditant la thèse d'une campagne printanière tandis que les sondages sur les intentions de vote indiquent une stagnation du Parti conservateur dans la fourchette des 33-36 % et militent pour des élections reportées.

Cette sempiternelle question animera l'activité parlementaire qui reprend lundi. Quelle que soit la réponse, que peut-être le premier ministre seul connaît, cette frénésie a le mérite, d'un point de vue conservateur, de tourner les regards du côté des libéraux pour évaluer leur degré de préparation électorale. Et le constat est cruel pour le nouveau chef Stéphane Dion.

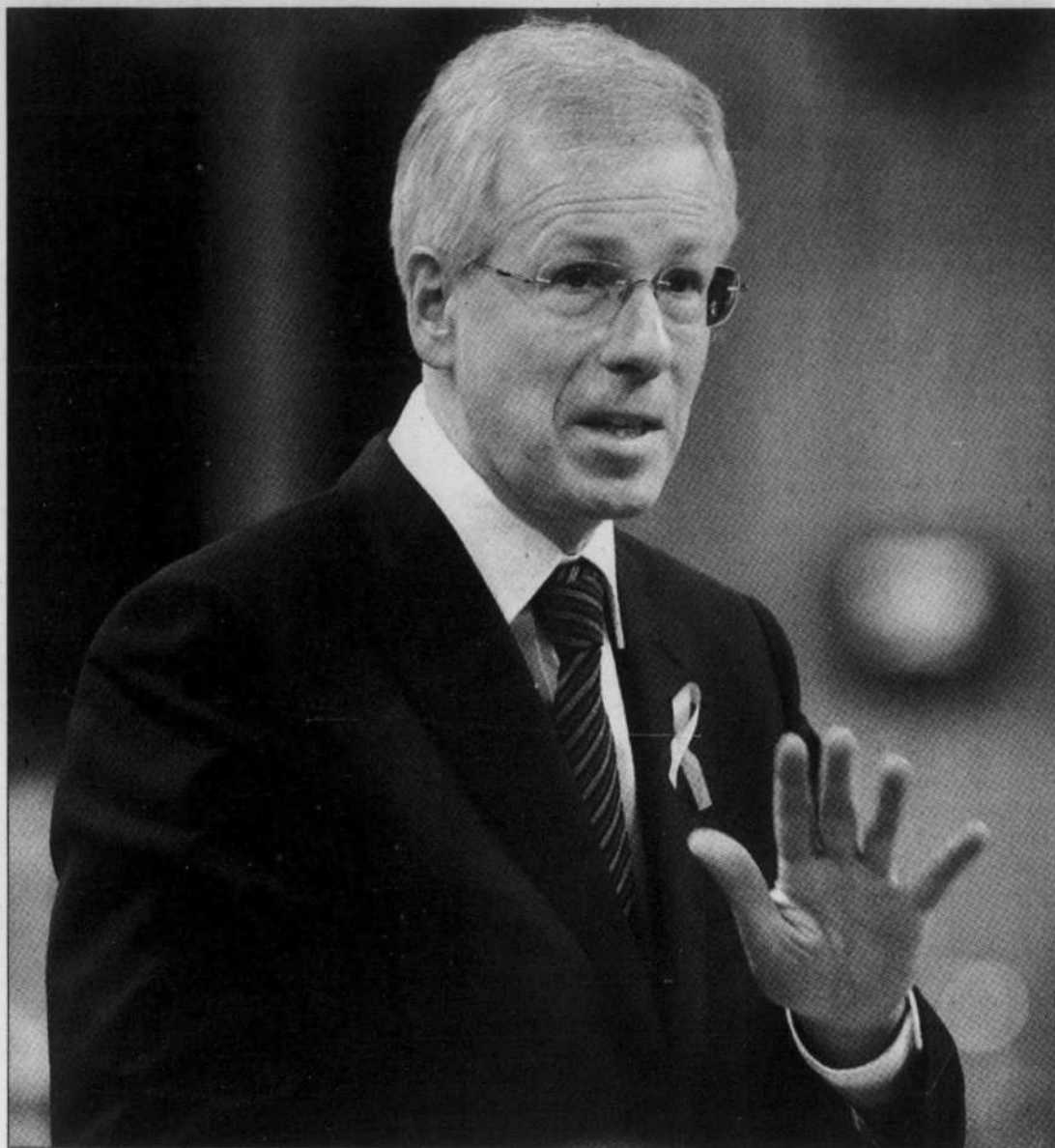
«Je persiste à croire qu'il n'y aura pas d'élections ce printemps», confiait cette semaine un haut stratège libéral. Leur stratégie consiste à nous tenir en alerte et à nous obliger à précipiter la sélection de candidats, ce qui rend plus difficile le recrutement de vedettes. Une vedette, par définition, est quelqu'un qui occupe de hautes fonctions. Celui-ci doit généralement démissionner dès que son intérêt est connu. Peu de gens peuvent se permettre de rester à ne rien faire en attendant que des élections soient peut-être déclenchées d'ici deux ans! Cette source ajoute que cette incertitude électorale accapare les énergies des troupes et réduit d'autant celles consacrées au travail d'opposition à la Chambre des communes.

Si telle est la stratégie conservatrice, force est de constater qu'elle fonctionne plutôt bien. Depuis que le Tout-Ottawa se tient prêt à partir en campagne, la pression monte constamment sur M. Dion pour qu'il fasse connaître tantôt son plan vert, tantôt une éventuelle proposition au Québec.

Le passage de M. Dion à Montréal cette semaine illustre cette situation. Le chef libéral devait livrer un discours marquant sur sa vision de la place du Québec au sein du Canada. Plusieurs journalistes s'étaient déplacés d'Ottawa pour venir l'entendre, croyant se faire servir une sorte d'équivalent libéral au fameux discours du 19 décembre 2005 de Stephen Harper auquel on crédite le gain de 10 sièges dans la province. Il n'en fut rien et M. Dion s'est fait harceler par les médias qui lui ont demandé s'il ferait le poids face à un Harper prêt à tout pour séduire les Québécois.

## Nation québécoise

L'aile québécoise tente de reprendre l'initiative sur ce front. La nouvelle stratégie consiste à rappeler à tout le monde que c'est la section québécoise du PLC qui a la première proposé la reconnaissance de la nation québécoise par le Parlement quelque temps avant leur congrès de décembre. M. Harper n'a, au



CHRIS WATTIE REUTERS

Depuis que le Tout-Ottawa se tient prêt à partir en campagne, la pression monte constamment sur Stéphane Dion pour qu'il fasse connaître tantôt son plan vert, tantôt une éventuelle proposition au Québec.

contraire, que saisi au bond la balle envoyée par le Bloc québécois.

Ainsi, c'est la raison première évoquée par Fabrice Rivault, un ancien responsable des communications du PLC, pour expliquer sa décision de se présenter contre Gilles Duceppe aux prochaines élections. Ses chances de l'emporter contre le chef bloquiste au centre-ville montréalais sont à peu près nulles, mais son objectif est d'égratigner le vernis de la stratégie québécoise des conservateurs, qui ne s'appuie pas, selon lui, sur des convictions profondes.

«Je suis un des instigateurs et un des contributeurs de la motion sur la nation québécoise et je suis inquiet de voir le Parti conservateur de Stephen Harper et ses ministres au Québec se positionner comme le parti de la reconnaissance», a-t-il expliqué en entrevue avec Le Devoir cette semaine. «Stephen Harper n'a fait qu'attraper la balle que les libéraux fédéraux du Québec avaient lancée dans l'arène politique fédérale 37 jours plus tôt», croit M. Rivault en ajoutant que, du coup, ce sont ces militants rouges «qui sont les vrais héros de la reconnaissance de la nation québécoise».

Le gratin libéral québécois, qui s'était déplacé en masse pour écouter M. Dion jeudi, tenait le même discours. Le chef lui-même, qui avait pourtant exprimé d'importantes réserves à l'endroit de cette motion, po-

saît même comme le sauveur de M. Harper et de ses troupes qui s'étaient embourbées en tentant de définir ce qu'est un Québécois. «Il s'est emporté dans ce symbole et il a fallu que je l'en tire», a ironisé M. Dion.

L'équipe libérale a perdu 16 joueurs, Lucienne Robillard et Belinda Stronach ayant les dernières annoncé qu'elles ne se représenteraient pas. Peu de candidats libéraux sont choisis, mais une chose est désormais certaine: les libéraux ne présenteront au mieux que 307 aspirants députés sur une possibilité de 308.

Dans un pacte de non-agression, Stéphane Dion a annoncé qu'il ne présenterait pas de candidat contre le chef du Parti vert, Elizabeth May, en Nouvelle-Écosse. «Nous reconnaissons tous deux qu'un gouvernement dirigé par Stéphane Dion comme premier ministre pourra très bien fonctionner en collaboration avec un caucus du Parti vert dirigé par Elizabeth May et fermement engagé à agir dans le dossier du climat», dit le communiqué conjoint. Ainsi, en accordant autant d'importance au petit parti environnemental, Stéphane Dion s'apprête à se faire à sa droite, représentera moins une menace électorale pour les libéraux.

Le Devoir



Michel David

## La pièce du casse-tête

Pauline Marois était atterrée quand Lucien Bouchard l'a invitée à succéder à Jean Rochon au ministère de la Santé. M. Rochon avait peut-être été «le meilleur ministre de la Santé de l'histoire du Québec» aux yeux de M. Bouchard, mais il était devenu un véritable pestiféré pour une bonne partie de la population.

Pour une femme qui entretenait les plus hautes ambitions, c'était la catastrophe. Au bout du compte, son passage à la Santé n'a pas été aussi désastreux que celui de son prédécesseur, même si la démission de M. Bouchard l'a surprise au plus bas de sa cote de popularité. Elle s'en est très bien remise.

A son tour, François Legault a été saisi d'effroi quand Bernard Landry a commencé à tester son intérêt pour la Santé, à peine quelques mois après la nomination incongrue de Rémy Trudel. Comme Mme Marois, il croyait sa carrière foutue.

Lui aussi s'en est plutôt bien tiré, mais il ne voyait pas comment éviter un désastre sans une hausse d'impôt qui permettrait de faire face à l'augmentation galopante des dépenses. La défaite péquiste d'avril 2003 a presque été un soulagement.

Contrairement à ses prédécesseurs péquistes, Philippe Couillard s'est porté volontaire en 2003 et il estime avoir suffisamment donné. On peut le comprendre d'être amer. Ses réformes de structure ne lui ont valu aucune reconnaissance du réseau. Les médecins se sont plutôt employés à noircir le tableau. Personne n'aurait sans doute fait mieux que M. Couillard, mais le jugement que les électeurs ont porté sur son bilan a néanmoins pesé lourd le 26 mars dernier.

Le premier ministre Charest sait très bien que la santé demeurera la grande priorité de la population au cours des prochaines années et, conséquemment, qu'elle devra aussi être celle de son gouvernement durant son deuxième mandat. Alors qu'il planche sur la formation de son nouveau cabinet, il lui suffit de parcourir la liste des 48 élus libéraux pour constater que bien peu sont en mesure de relever le défi.

Les choses auraient été tellement plus simples si le Dr Yves Bolduc avait été élu dans Lac-Saint-Jean. Les libéraux croyaient réellement avoir une chance, mais le candidat le plus méritant ne peut contrer les effets d'une mauvaise campagne nationale et celle de Jean Charest a été désastreuse.

En l'absence de M. Bolduc, Philippe Couillard demeure objectivement le plus qualifié, même si son étoile a pâli. Il est clair qu'un changement d'air servirait mieux ses ambitions, mais rien n'assure qu'un an ou deux de plus à la Santé ruinerait ses chances de succéder à M. Charest. Si Pauline Marois et François Legault n'ont pas encore assouvi leurs ambitions, leur passage à la Santé n'y est pour rien.

D'ailleurs, même si M. Charest est conscient que ses chances d'obtenir un troisième mandat sont très faibles et qu'il pourrait devoir laisser la place à un autre, pourquoi s'empresserait-il de favoriser un homme qui a tourné en bourrique devant tout le Québec dans le débat sur l'emplacement du CHUM?

M. Couillard a beau avoir eu le triomphe modeste, l'ego d'un premier ministre est toujours très sensible. Yves Séguin et Tom Mulcair ont payé très cher pour avoir osé le contraire. Malheureusement pour eux, ils n'étaient pas aussi indispensables que leur collègue de la Santé.

La formation d'un conseil des ministres est un exercice beaucoup plus compliqué qu'il n'y paraît. Il suffit qu'une pièce n'entre pas dans le casse-tête pour devoir tout reprendre à zéro. Et la Santé est certainement la pièce la plus difficile à placer.

Jean-Marc Fournier, qui était le porte-parole libéral en la matière jusqu'aux élections de 2003, pourrait peut-être prendre la relève de M. Couillard, mais il serait bien plus utile au poste de leader parlementaire du gouvernement. Jacques Dupuis n'a pas la souplesse pour négocier avec l'opposition les inévitables compromis auxquels un gouvernement minoritaire doit se résoudre et il serait très étonnant que M. Charest rappelle Pierre Paradis.

La présidente du Conseil du trésor, Monique Jérôme-Forget, connaît bien le réseau et a certainement le coffre nécessaire, mais sa nomination à la Santé enverrait un signal très inquiétant à ceux qui soupçonnent déjà M. Charest de planifier le démantèlement du régime hérité de la Révolution tranquille.

En 1998, elle avait signé conjointement avec son mari, Claude, lui-même un ancien ministre de la Santé, un ouvrage intitulé *Qui est maître à bord? Projet de réforme du système de santé canadien*, qui proposait une version canadienne des réformes réalisées en Grande-Bretagne et en Suède à partir du modèle des HMO (Health Maintenance Organization) américains.

À tous égards, M. Couillard projette une image beaucoup plus rassurante. De toute manière, Mme Jérôme-Forget ne semble pas intéressée à terminer sa carrière politique dans ce panier de crabes et elle est très têtue.

Même si quatre de ses ministres ont été défaits et que deux autres ont pris leur retraite, il y a des limites à la quantité de sang neuf que M. Charest pourra injecter dans son conseil des ministres. D'autant plus qu'il devra être quelque peu réduit et que tous les rescapés de la vague adéquate à Québec et en région sont presque assurés d'une place au cabinet.

Le 26 mars dernier, la population a pourtant indiqué très clairement qu'elle espérait du changement. Les stratèges libéraux avaient choisi d'axer la campagne électorale sur le thème de la continuité et on a vu le résultat.

À défaut d'arriver à une parfaite parité entre hommes et femmes au sein de son cabinet, M. Charest innoverait en confiant à des femmes tous les leviers financiers du gouvernement. Accéder aux Finances serait une sorte de consécration pour Mme Jérôme-Forget et Michelle Courchesne, une ancienne sous-ministre qui connaît bien les rouages de l'administration publique, serait tout à fait apte à lui succéder au Conseil du trésor. Désolé, M. Couillard.

mdavid@ledevoir.com

## Les nouveaux défis du nucléaire

Devant les menaces iraniennes ou coréennes, le monde dispose toujours, grosso modo, du même «coffre à outils» institutionnel

CLAUDE LÉVESQUE

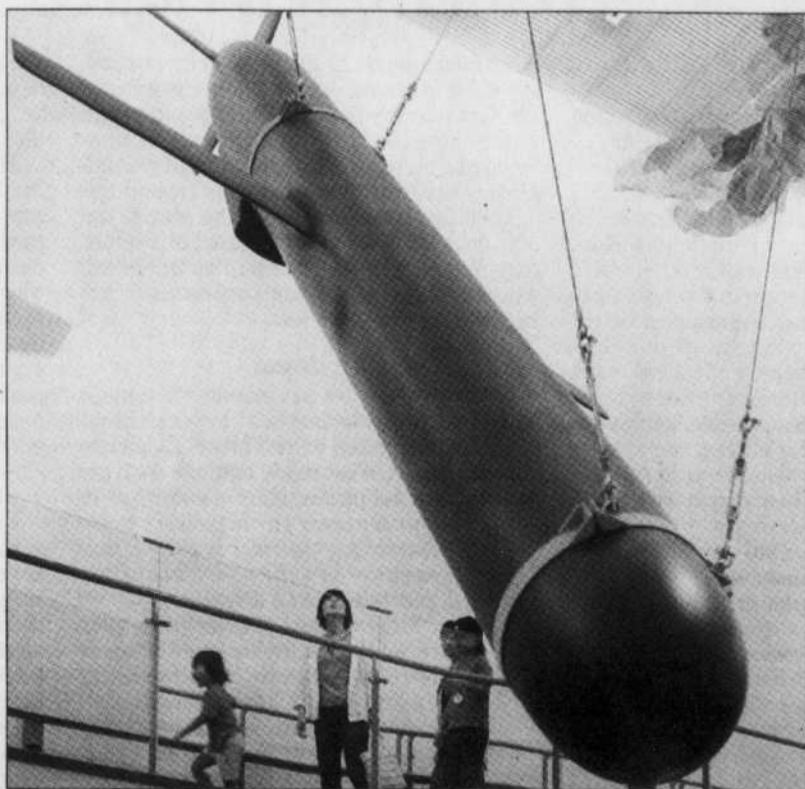
Au «bon vieux temps» de la guerre froide, l'«empire du mal» montrait ses muscles chaque année sur la place Rouge à Moscou. Une vraie crise, c'était quand les Américains encerclaient l'île de Cuba avec des destroyers pendant que le monde entier retenait son souffle.

Aujourd'hui, c'est l'Iran qui prétend enrichir de l'uranium à l'échelle «industrielle» et qui retient les équipages de trois... zodiacs britanniques. Ou la Corée du Nord, qui attend qu'on débloque quelques millions d'argent sale dans une banque de Macao avant de démanteler une centrale nucléaire.

Face aux nouveaux défis, le monde dispose toujours, grosso modo, du même «coffre à outils» institutionnel: le Traité de non-prolifération nucléaire (TNP) de 1968, l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA) et le Conseil de sécurité de l'Organisation des Nations unies.

Le TNP consiste en un certain nombre de marchés conclus entre les puissances nucléaires de l'époque (les cinq membres permanents du Conseil de sécurité) et les autres pays. Le premier groupe s'est engagé à ne pas transférer d'armes nucléaires ou de matériel s'y rapportant aux autres États, et ces derniers ont promis de ne pas tenter d'en faire l'acquisition. Les pays possédant une technologie nucléaire avancée se sont en revanche engagés à en favoriser la diffusion à des fins pacifiques, essentiellement pour la production d'électricité, sous des «garanties» dont l'application est la plupart du temps confiée à l'AIEA. Depuis plusieurs années, ces règles font l'objet d'un débat.

Pas moins de 189 pays ont ratifié le Traité de non-prolifération, ce qui en fait l'instrument le plus universel après la Convention sur les droits des enfants. Seuls trois États ne l'ont pas signé à ce jour, soit l'Inde, le Pakistan et



YURIKO NAKAO REUTERS

Malgré les réductions faites depuis vingt ans, les États-Unis et la Russie possèdent toujours, respectivement, 9900 et 16 000 ogives nucléaires.

Israël. Ils se sont tous trois dotés de bombes nucléaires.

Un seul signataire a manqué à ses engagements au point de se doter d'un arsenal nucléaire en produisant clandestinement la matière fissile nécessaire: c'est la Corée du Nord, qui s'en est retirée en 2003.

Les États-Unis et plusieurs pays européens soupçonnent l'Iran de viser le même but avec ses centrifugeuses à uranium, ce que nie la République islamique.

Cette dernière, appuyée en cela par plusieurs pays dont ceux du mouve-

ment des «non-alignés», y voit son droit le plus strict aux termes du TNP, dont l'article IV stipule ceci: «Aucune disposition du présent traité ne sera interprétée comme portant atteinte au droit inaliénable de toutes les parties au traité de développer la recherche, la production et l'utilisation de l'énergie nucléaire à des fins pacifiques, sans discrimination et conformément aux dispositions des articles I et II du présent traité.»

Selon de nombreux experts, le problème vient de ce que plusieurs technologies à usage civil, dont l'enrichissement de l'uranium et le retraitement

du plutonium, sont très semblables à celles permettant de fabriquer des armes nucléaires. Ainsi, un État peut en toute légalité acquérir les technologies qui le mèneront au «seuil» d'une capacité nucléaire militaire.

C'est pourquoi les États-Unis et l'Europe ont vainement proposé à l'Iran de se procurer de l'uranium enrichi auprès de la Russie. L'AIEA et son président, Mohammed el-Baradei, suggèrent d'ailleurs depuis plusieurs années qu'on amende le TNP afin de limiter le droit d'enrichir l'uranium ou de recycler le plutonium aux pays qui ont déjà maîtrisé ces filières.

Mais le TNP souffre déjà d'un déficit de légitimité dans la mesure où il semble moins exigeant envers les pays du club nucléaire qu'envers les autres.

L'article VI stipule que «chacune des parties au traité s'engage à poursuivre de bonne foi des négociations sur des mesures efficaces relatives à la cessation de la course aux armements nucléaires à une date rapprochée et au désarmement nucléaire, et sur un traité de désarmement général et complet sous un contrôle international strict et efficace».

Malgré les réductions faites depuis vingt ans, les États-Unis et la Russie possèdent toujours, respectivement, 9900 et 16 000 ogives nucléaires; le Royaume-Uni, la France et la Chine, 200, 350 et 130 respectivement. Pour ce qui est des pays qui ne font pas partie du TNP, le *Bulletin of the Atomic Scientists* avance les estimations suivantes: de 120 à 200 pour l'Inde, de 30 à 92 pour le Pakistan, d'une à dix pour la Corée du Nord et de 75 à 200 pour Israël.

Le désarmement n'est pas plus à l'ordre du jour des «cinq grands» qu'il ne l'était au plus fort de la guerre froide, à un moment où pourtant les craintes suscitées par le réchauffement planétaire favorisent l'expansion de l'industrie nucléaire, avec tous les risques de détournement que cela comporte.

Le Devoir

# ÉDITORIAL

## Il y a 25 ans

La reine Élisabeth II, il y aura de cela 25 ans mardi, venait promulguer à Ottawa la «Loi de 1982 sur le Canada». Par cette loi, le Canada rapatriait sa constitution, adoptait une formule d'amendement et se donnait une charte des droits et libertés. Les provinces avaient toutes souscrit à cette loi, sauf le Québec, qui s'y refuse toujours.

**C**e 17 avril 1982 est historique, ne serait-ce que parce que le dernier lien colonial du Canada avec son ancienne métropole britannique est enfin coupé. Pourtant, Ottawa passera cet anniversaire sous silence. Aux yeux du gouvernement Harper, la bataille de Vimy est un événement plus significatif. Première à avoir été livrée sous le drapeau canadien, celle-ci a certes valeur d'émancipation politique, mais elle n'est pas du même ordre. Retenons-nous de lui prêter des motifs d'ordre idéologique ou partisan et pensons qu'il cherche à éviter tout débat à la veille d'élections générales.

Vingt-cinq ans plus tard, la loi de 1982 demeure un texte controversé, surtout au Québec en raison de son caractère unilatéral. Le droit de veto que le Québec croyait avoir sur le rapatriement de la Constitution lui fut alors refusé. Lui fut imposé, en dépit de l'opposition de l'Assemblée nationale, un amendement accordant aux parents ayant reçu leur instruction primaire en anglais n'importe où au Canada d'inscrire leurs enfants à l'école anglaise. C'était une première atteinte à la Charte de la langue française.



Bernard Descôteaux

Le geste appelait réparation, laquelle n'est jamais venue. L'échec des accords du Lac-Meech et de Charlottetown aura cristallisé le refus de la reconnaissance par le Canada du caractère distinct du Québec. Le gouvernement Harper aura bien eu quelques bons mots pour le Québec, le qualifiant de nation, mais on reste très loin d'une réintégration constitutionnelle du Québec.

La loi de 1982 aura mis le Québec et le reste du Canada sur des voies opposées. Alors que le premier mettait l'accent sur la protection des droits collectifs afin d'assurer la pérennité de la langue et de la culture françaises, le second donnait la primauté à la promotion des droits individuels. Enchâssée dans la Constitution, la Charte des droits et libertés devait leur donner prééminence et assurer la symétrie des droits partout au Canada. Plusieurs chapitres de la loi 101 devaient ainsi être réécrits par les tribunaux appelés à réinterpréter l'ensemble de la production législative des parlements provinciaux et fédéral.

De cette opposition est née une incompréhension fondamentale entre les Québécois et les autres Canadiens. Le recours par le premier ministre Robert Bourassa à la clause dérogatoire en 1988 pour assurer la primauté du français comme langue d'affichage a alors été reçu par ces derniers comme un déni des droits individuels des non-francophones. On refusait de voir que s'affrontaient alors les droits collectifs de deux minorités, dont l'une, la francophone, était plus menacée.

Vingt-cinq ans plus tard, cette incompréhension demeure, quoique la perception à l'égard de la portée de la charte canadienne des droits commence à changer. Peu à peu, on prend la mesure des effets pervers qu'elle peut avoir. Ainsi constate-t-on que la reconnaissance de droits individuels peut conduire à la création de droits collectifs. Les accommodements pour motifs religieux comme le port du turban pour les sikhs peuvent contribuer à renforcer le sentiment d'appartenance à une communauté qui pourra se percevoir comme une minorité. Les droits collectifs ne sont-ils pas tout simplement des droits que les individus d'un même groupe revendiquent? D'où le malaise de la part des groupes majoritaires de voir les valeurs communes être mises en question et la société se fractionner.

L'application de la Charte a produit des changements sociaux qu'on est plus en mesure de mesurer aujourd'hui. Ils appellent de nouveaux équilibres entre groupes majoritaires et minoritaires. Vingt-cinq ans plus tard, c'est l'étape à laquelle nous sommes rendus. Les difficultés que rencontrent les Québécois à se faire reconnaître comme société distincte avec les pouvoirs nécessaires pour assurer son développement nous montrent que le chemin à parcourir sera long et difficile.

bdescoteaux@ledevoir.ca

## Les colères de PGL

**Q**u'on le dise haut et fort: la colère de Paul Gérin-Lajoie, exprimée cette semaine sous forme de manifeste, est un antidote contre l'apathie qui engourdit nos sociétés.

Son âge est honorable — 87 printemps — et sa feuille de route impressionnante. Il suffit de prononcer «PGL» pour voir l'homme fort de Jean Lesage, celui qui fut le premier titulaire du ministère de l'Éducation, à l'époque des «vraies» réformes lancées par le rapport Parent.

Animé de grandes ambitions en matière de coopération internationale, il a prêté son engagement à l'Agence canadienne de développement international (ACDI), qu'il a présidée. En 1977, il a créé la Fondation Paul Gérin-Lajoie, dont la noble mission consiste à soutenir l'éducation des enfants jusqu'en Afrique francophone et en Haïti. Comme il l'a souhaité, la désormais célèbre dictée PGL est encore un outil de financement et une manière de lier les écoliers d'ici à ceux de là-bas.

La richesse de son curriculum vitæ lui garantirait sans l'ombre d'un doute un laissez-passer vers les douceurs de la retraite. Mais le repos de PGL réside ailleurs. Poing levé, voix indignée, prunelles enflammées, l'homme affiche une formidable constance dans l'engagement, devant laquelle on ne peut que s'incliner.

«Je suis en colère, en maudit, face à ce que je vois dans le domaine de la coopération internationale!», s'emportait-il cette semaine devant le Conseil des relations internationales de Montréal. Dressant la liste des droits bafoués des enfants, qui provoque en lui cette «colère du vieux», M. Gérin-Lajoie y présentait l'essence de son manifeste de... 7500 mots.

Ce document, qui appelle à un engagement collectif, provient «d'un homme qui en a tellement dans les tripes, à dire et à redire, qu'il ne veut pas s'arrêter tant que la machine qui lui a été donnée par le Seigneur ne s'arrêtera pas», comme il le confiait lui-même mercredi.

C'est sûrement dans cette vivacité que le ministre de l'Éducation d'alors avait puisé pour imposer un réseau d'écoles publiques à un clergé courroucé. C'est encore cet emportement qui le fait rager aujourd'hui devant l'insoutenable vision d'enfants délaissés. «Abandonner ces enfants à leur sort? Je dis: Jamais!» C'est la même impatience qui a embrasé son regard quand il a visité récemment une école secondaire de Montréal dont le toit coulait comme une pluie noire.

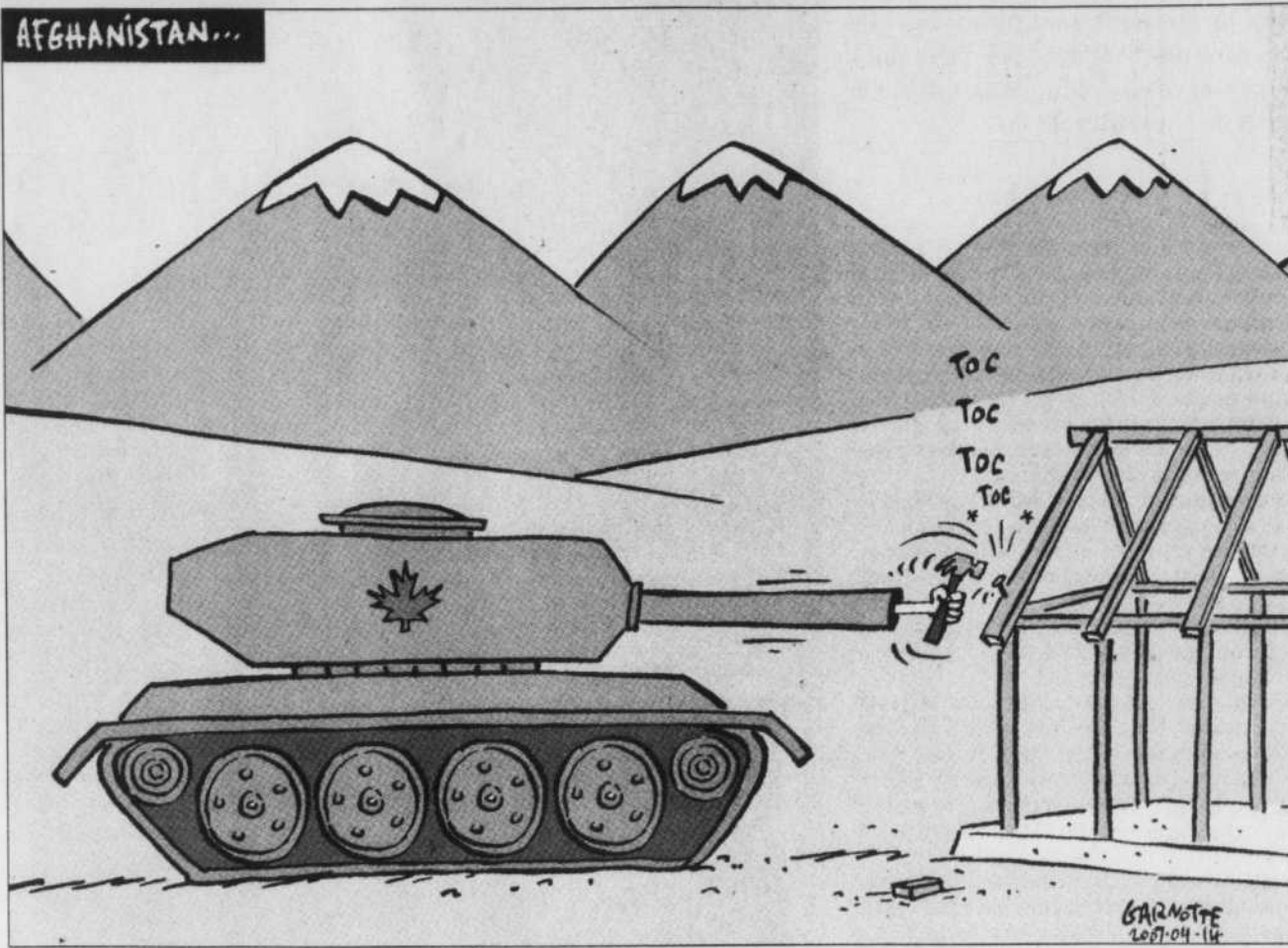
Dans un monde où l'inertie et l'indifférence semblent guider bon nombre de politiques — et de politiciens! —, dans cette société qui ne se permet pas assez de sautes d'humeur, qu'il est bon de saluer ces hommes qui ne décolèrent pas. Chapeau bas, M. Gérin-Lajoie!

machouinard@ledevoir.com

## LE DEVOIR

FONDÉ PAR HENRI BOURASSA LE 10 JANVIER 1910. FAIS CE QUE DOIS

Directeur BERNARD DESCÔTEAUX  
Rédacteur en chef JEAN-ROBERT SANSEFAÇON  
Vice-présidente, finances et administration CATHERINE LABERGE  
Directeur de l'information JOSÉE BOILEAU  
Directeurs adjoints de l'information PIERRE BEAULIEU,  
LOUIS LAPIERRE, JEAN-FRANÇOIS NADEAU  
Directeur artistique CHRISTIAN TIFFET  
Directrice, ventes publicitaires NICOLE CALESTAGNE



## LETTRES

### Le grand ménage

Je suis en parfaite harmonie avec l'ensemble des propos rédigés dans votre quotidien par l'écrivain Victor-Lévy Beaulieu. Ses suggestions tiennent du réalisme d'un homme réfléchi. Comment comprendre que nos élus ne puissent pas s'inspirer de ce texte pour nous proposer un grand ménage à la Jean XXIII au moment d'ouvrir le concile Vatican II? Il y a dans la société des personnes et des groupes qui réfléchissent à notre présent et qui ont dans leurs lunettes d'approche une vision de notre avenir. Dès 1960, nous nous sommes donné un élan vers la modernité. À ce moment, nous étions riches de nos talents et du fait que nous n'avions pas de dette. Aujourd'hui, nous sommes scolarisés, ouverts sur le monde, créatifs, et nous croulons sous le poids des dictats venus de l'extérieur. Le chanoine Groulx aversait que nous devons contrôler notre économie pour pouvoir accéder à la maîtrise de nos institutions. Qu'en est-il aujourd'hui? J'en appelle aux trois partis politiques représentés à l'Assemblée nationale de s'épauler et de travailler ensemble sans mesquinerie partisane.

Alain Rioux  
Le 12 avril 2007

### Mourir en Afghanistan

L'été dernier, j'ai parcouru les plages de Juno Beach en Normandie, celles du débarquement des troupes canadiennes en juin 1944.

Çà et là, entre des touffes d'herbe folle fouettées par le vent, il y avait de petits drapeaux canadiens plantés dans le sable par des mains anonymes, comme si elles avaient su que chacun de ces petits lieux pouvait être une tombe tant ils furent nombreux à y mourir.

Hier et avant-hier, huit de nos soldats sont morts en Afghanistan, s'ajoutant à d'autres avant eux. Mais le regard perdu de l'officier canadien évoquant ces morts m'a frappé, comme si ces morts à eux seuls avaient pesé autant, et même plus, que les milliers de soldats tombés sur les plages de France...

La mort est un mystère, et on essaie toujours de lui donner un sens...

Sur les champs de bataille, aux sonneries claironnantes, aux drapeaux frémissants, quand l'ennemi est envahisseur et qu'il faut défendre la patrie ou celle de ses alliés, tout est clair: la mort est héroïque!

Dans le regard perdu de l'officier canadien, il m'a semblé que plus rien n'était clair: quelle est cette patrie à défendre, et contre quel envahisseur? Donc, sur ce champ de bataille, quel est le sens de la mort?

Les soldats du Vietnam se sont retirés parce qu'ils ne savaient plus pourquoi ils mouraient...  
James Dormeyer  
Montréal, le 12 avril 2007

### Soins de santé payants?

J'ai été très surprise en lisant cette semaine

un article portant sur la clinique privée False Creek Urgent Care, en Colombie-Britannique. Cette clinique a trouvé une façon de fonctionner légalement tout en faisant payer leurs soins de santé aux clients. Je trouve cela inadmissible. C'est bien beau de ne pas aller à l'encontre des lois, mais il demeure que c'est un des fondements de la société canadienne qui est ainsi ébranlé. Les soins de santé sont gratuits depuis belle lurette. Bien sûr, le système a des défauts, les attentes sont longues, mais ce n'est pas une excuse. En créant des cliniques payantes, on donne priorité à la santé des gens qui ont de l'argent. Pourquoi les gens plus pauvres devraient-ils attendre plus longtemps que les autres pour se faire soigner?

Evidemment, pour l'instant, il ne s'agit que d'une seule clinique, mais à long terme, je suis persuadée que d'autres l'imiteront. Un système de soins de santé ne peut tout simplement pas être divisé ainsi. Ou bien tout le monde paye, ou bien personne ne paye. Personnellement, je crois que la gratuité des soins de santé est quelque chose que nous devons absolument conserver.

Au lieu de chercher des moyens de gagner encore plus d'argent en trouvant des failles dans la loi, ceux qui travaillent dans le domaine de la santé devraient plutôt concentrer leurs efforts à trouver des solutions aux problèmes de notre système. Tout le monde y gagnerait.  
Noémie Castonguay Dionne  
Mont-Joli, le 12 avril 2007

## REVUE DE PRESSE

### D'un front à l'autre

Manon Cornellier

**L**e contraste était saisissant en début de semaine. Les médias canadiens-anglais, contrairement à ceux du Québec, n'en avaient que pour le 90<sup>e</sup> anniversaire de la bataille de Vimy. La raison en est simple, explique Michael Valpy dans le *Globe and Mail*. Vimy est un véritable mythe au Canada anglais. Il ne s'agissait pourtant que d'une bataille d'importance secondaire, menée sur une obscure colline française. Il n'y avait que des combattants canadiens sur cette crête, c'est vrai, mais dans les livres d'histoire militaire, elle se résume à une victoire tactique après une horrible bataille, celle d'Arras, que les Britanniques et leurs alliés ont perdue. Mais voilà, elle «a été transformée en un moment déterminant de la transformation du Canada en nation».

Selon Valpy, «la propagande canadienne — il n'y a pas d'autre mot — a occulté la participation des officiers, des tacticiens, des artilleurs et même de l'infanterie britanniques». Les grands journaux britanniques et américains de l'époque n'avaient-ils pas attribué la victoire aux Canadiens? De l'avis du journaliste, plusieurs facteurs ont permis de faire de la bataille de Vimy un mythe fondateur. Il s'agissait de la première victoire alliée dans une guerre qui durait depuis déjà trop longtemps. Pour la première fois, toutes les unités canadiennes étaient réunies et ont réussi là où les Français et les Britanniques avaient échoué. Ce fait d'armes, avec son mélange d'espoir et de deuil, survenait alors que bourgeoisaient un nationalisme proprement canadien-anglais et un désir d'affranchissement du lien colonial. La bataille de Vimy est devenue le symbole unificateur de ces élans. Le monument commémoratif, différent de tous ceux érigés par les autres pays, a conféré un visage tangible à cette volonté d'affirmation.

Mais les célébrations de lundi ont été assombries par la mort de six soldats canadiens en Afghanistan. Plusieurs commentateurs n'ont pas manqué de faire le lien entre les

deux événements. La plupart d'entre eux invitaient à la réflexion sur cette nouvelle mission. Les Canadiens voient déjà une grande différence entre ces deux campagnes militaires. Selon un sondage réalisé pour l'Institut Dominion, la majorité des Canadiens croient que dans 90 ans, la mission afghane ne sera qu'une note dans les livres d'histoire, rapporte le *Calgary Herald*. Et ce ne sont pas les Québécois qui sont les plus nombreux à penser ainsi mais les Canadiens des Prairies.

### Le doute

Linda McQuaig n'a pas manqué de noter la rapidité avec laquelle Stephen Harper et les militaires ont fait le lien entre Vimy et l'Afghanistan. L'enjeu, ici, n'est pas le courage dont ces hommes ont fait preuve mais «l'utilisation de leur souvenir par le gouvernement Harper pour glorifier la guerre, pour renforcer la notion selon laquelle la guerre permet d'ériger des nations [«the great nation-builder»]». La guerre, dit-elle, est le plus grand échec de l'être humain, mais on la transforme en grandeur. Elle préférerait voir la nation canadienne se bâtir autour de programmes et d'institutions au service des citoyens, le genre de provocation que, dit-elle, déplaît aux conservateurs. «Il semble que sous Harper, nous bâtissons notre nation avec des hoses mortuaires [«body bags»]», conclut-elle durement.

Selon Chantal Hébert, du *Toronto Star*, la mort de ces soldats devrait inciter le premier ministre Harper à éviter à tout prix des élections printanières. L'incertitude qui entoure le sort de la mission afghane après 2009 peut devenir l'enjeu susceptible de raviver le malaise que suscite chez plusieurs l'idée d'un gouvernement Harper majoritaire. Malgré ses prétentions, Harper reste le plus ambigu au sujet de l'avenir de la mission. Les autres partis ont tous établi qu'ils ne la prolongeraient pas. Le gouvernement n'a pas davantage indiqué comment il y mettrait fin. Si les élections devaient se transformer en référendum sur la guerre en Afghanistan, les bloquistes en tireraient profit

alors que la position des libéraux et des néo-démocrates serait renforcée. Encore plus grave, ce serait un message aux talibans pour qu'ils accentuent leurs pressions.

Mais débat il doit y avoir, insiste Susan Riley, du *Ottawa Citizen*, à la veille de la reprise des travaux parlementaires lundi. S'il faut se fier au passé, il faut s'attendre, dit-elle, à ce que le premier ministre accuse de trahison et de non-patriotisme quiconque l'interrogera sur la justesse de la stratégie adoptée. Pourtant, les questions abondent. A son avis cependant, ces décès ne suffiront pas à provoquer une forte opposition à la guerre. L'heure de vérité sonnera quand viendra le temps de décider de prolonger ou non cette mission.

### De la guerre au glamour

Une seule nouvelle a rivalisé en popularité avec Vimy et les morts en Afghanistan: l'annonce par Belinda Stronach de son retrait de la vie politique. Textes, analyses, éditoriaux: on a abondamment commenté. Pas toujours gentiment, d'ailleurs. Au point où plusieurs quotidiens sont passés complètement à côté de l'annonce faite le même jour par le gouvernement conservateur selon laquelle un ancien ministre péquiste enquêtera sur les contrats de sondages d'opinion attribués par Ottawa entre 1990 et 2003, y compris ceux accordés pendant la campagne référendaire de 1995.

Ce n'est qu'hier que les premiers commentaires se sont fait entendre. Selon le *Globe and Mail*, le ministre des Travaux publics, Michael Fortier, joue avec le feu en confiant cette tâche à un ancien membre du même gouvernement qui avait déclenché le processus référendaire. Le *Globe* avoue son incrédulité. Il en conclut que les conservateurs agissent de la sorte «seulement pour essayer de salir les libéraux». Le *Toronto Star* doute tout autant de l'utilité de cet examen que du choix de Daniel Paillé. Et y a-t-il problème à creuser?, demande le *Star*. «Voilà un choix imprudent pour une enquête douteuse. C'est une source d'embarras à l'échelle du pays», conclut le quotidien.

mcornellier@ledevoir.com

## IDÉES

## Qui a peur de Mario Dumont?

PIERRE R. DESROSIERS  
Traducteur

**L**es paillements de poules effarouchées qui ont accueilli, chez la plupart des intellectuels dits sociaux-démocrates, l'arrivée du renard de l'ADQ ne sont pas sans faire sourire. Sociologues, politologues, futurologues et autres amateurs de blagues se fendent tous de scénarios catastrophe à l'idée terrifiante d'une montée de «la droite». On évoque même, ultime fantôme d'horreur, un retour de Maurice Duplessis (après tout, les deux hommes n'ont-ils pas les mêmes initiales?).

Il faudrait peut-être respirer par le nez. Dumont n'est pas au pouvoir. Et il devra, s'il veut l'être, se ranger vers le centre. Ce qu'il a promis en campagne électorale ne compte pas. Pourquoi serait-il plus attaché à ses promesses que ne l'ont été libéraux et péquistes, d'autant qu'il savait fort bien qu'il ne deviendrait pas, cette fois-ci, premier ministre? Toujours réaliste, Michel C. Auger l'a fort bien compris: Dumont a fait ce qu'il fallait pour être élu, ce qui est le but de tout politicien. S'en trouve-t-il un autre qui ait agi autrement?

Les sarcasmes qui pleuvent depuis son ascension rappellent étrangement les réactions d'horreur qu'avait provoquées, chez les bien-pensants de l'époque, l'élection de Daniel Johnson en 1966. Alors plus jeune ministre de l'Union nationale, Johnson s'était attiré (probablement par ses frasques) le surnom moqueur de Danny Boy.

Les gens de ma génération se souviennent des caricatures de Normand Hudon qui le dépeignaient en cow-boy dans des situations hilarantes et ridicules. Lorsque, devenu chef du parti, il battit Lesage à la veille de l'Expo 67, les gens bon chic bon genre déchirèrent leur chemise: c'est cet hurluberlu qui accueillera en notre nom le monde entier à l'Expo? Or cet homme, qui avait plus de classe que toutes les enflures de Lesage, fut un grand premier ministre. Il combattit Trudeau lors d'une célèbre conférence fédérale-provinciale et donna un nouvel élan à un ministère de l'Éducation qu'il avait pourtant promis, en campagne électorale, de démanteler. Auteur d'un livre célèbre intitulé *Égalité ou indépendance*, c'était un réaliste. Pourquoi pas Dumont?

L'évocation de Duplessis-épouvantail est encore plus comique. Je me suis demandé, en lisant le texte de Vadeboncoeur dans *Le Devoir*, si l'auteur est conscient de ce que Duplessis, pour quiconque a moins de soixante-cinq ans, c'est comme Samuel de Champlain ou Vergingétorix: un nom sur la page d'une histoire ancienne. Redouter son retour, c'est vouloir mener de vieilles batailles dans une guerre nouvelle. Mais il y a plus sérieux. Car les mots ont toujours un sens et d'aucuns évoquent, contre Dumont, le spectre de la «Grande Noirceur».



D'aucuns évoquent, contre Mario Dumont, le spectre de la «Grande Noirceur». N'a-t-il pas les mêmes initiales que Maurice Duplessis? Il faudrait quand même respirer par le nez.

## Le spectre de la Grande Noirceur

La Grande Noirceur est un mythe né avec l'accession au pouvoir de la génération venue au monde pendant et après la guerre. Arrivée à maturité dans les années 1960, cette génération a implanté l'idée que le Québec était né avec la Révolution tranquille. Avant, il n'y avait rien; après, il y eut tout. On songe à la Genèse. Et, bien entendu, ce qu'il y avait avant, c'était le vide, le tohu-bohu, l'absence, l'obscurantisme, en un mot: la noirceur. Ce sursis, qui a encore cours, fait fi de tout ce qui avait précédé et rendu possible l'accession du Québec à la modernité, notamment le régime Duplessis. Prière de ne pas hurler.

Duplessis prend le pouvoir en 1936, en pleine crise économique. Le Québec dont il hérite est peu scolarisé, entièrement dominé par la grande entreprise anglo-américaine et soumis à une Église parfaitement triomphante. Québec est un village, Montréal une ville anglaise et les campagnes n'ont pas l'électricité. L'Union nationale est corrompue, mais pas davantage que le Parti libéral qui régnait depuis 40 ans. Durement réprimée, la contestation est dissimulée, parfois souterraine: syndicats, Radio-Canada, *Le Devoir* en 1959, les sciences sociales de Laval, etc. Mais les conditions ne sont pas mûres. Il faudra la télévision, née en 1953.

J'aime bien lorsque les sociologues

se penchent, après Hegel et Marx, sur les «situations objectives», c'est-à-dire sur les phénomènes sociaux qui se manifestent par eux-mêmes, hors de toute volonté des individus. Ainsi analysé, le régime Duplessis a produit trois conditions essentielles à la révolution qui allait suivre, portée par l'arrivée des baby-boomers.

■ En systématisant le «patronage», Duplessis a créé une des premières vagues de «millionnaires de village», dont les enfants allaient largement former, contre leurs parents, la Fédération libérale du Québec. Ce patronage pourrait aussi se nommer, dans un contexte de décollage économique, un simple «protectionnisme».

■ En couvrant l'Église d'honneurs et, surtout, de subventions, le régime l'a peu à peu dépossédée de ses pouvoirs et de ses institutions en matière d'enseignement et de santé. Duplessis a littéralement étouffé le clergé sous un amoncellement de dollars et rapatrié au sein de l'État l'éducation et le système hospitalier. Ne restait plus alors au clergé qu'une coquille vide, ce dont allait se défaire la génération suivante.

■ En imposant une quinzaine de budgets équilibrés consécutifs, le régime a rendu au Parti libéral de 1960 un État sans dette et sans déficit. Tout ce qui s'en est suivi — fonction publique, ministère de l'Éducation, assurance-santé, etc. — n'aura été possible que par l'enor-

me capacité d'emprunt ainsi dégagée.

Il y a donc, objectivement, une continuité toute naturelle entre un régime qui créait spontanément et inconsciemment les conditions du décollage économique (et tous ces régimes sont autoritaires) et une prétendue «révolution» qui n'était, finalement, que la mise à niveau d'un donné social global.

Il est certain, en revanche, que le régime Duplessis a retardé le Québec à bien des égards, particulièrement dans les années 1950. Peut-être s'est-il alors créé au Québec un tel sentiment d'urgence que le décollage économique et social devait obligatoirement adopter le modèle technocratique, l'État étant le seul à pouvoir assumer cette mutation. En ce sens, libéraux et péquistes ont tour à tour produit et reproduit, depuis les années 1960, ces mesures dites «mur à mur» qui ne conviennent plus à une société saturée d'une standardisation jadis nécessaire et désireuse de retrouver ses particularismes.

Parce que notre population est désormais scolarisée et que la société civile est forte et multiple, la transformation du «modèle québécois» évoquée par l'ADQ ne sera pas une destruction mais une simple et nécessaire adaptation. Un de mes vieux maîtres avait coutume de dire: «La société est comme l'individu: pour avancer, on pose le pied droit, puis le gauche, puis le droit. Sinon, on tombe en pleine face.»

## Le regain d'intérêt américain en Arctique: alarmant ou nécessaire?

JOËL PLOUFFE

L'auteur est chercheur-boursier Marc Bourgie à l'Observatoire sur les États-Unis de la chaire Raoul-Dandurand à l'Université du Québec à Montréal. Il participera au colloque international «Les États-Unis, les changements climatiques et l'Arctique. Regain d'intérêt américain dans une région en mutation», qui se tiendra les jeudi 19 et vendredi 20 avril au Centre des sciences de Montréal.

**S**oixante-deux millions de dollars américains: voilà la somme qu'envisage d'autoriser le Congrès américain en 2007 pour la recherche scientifique en Arctique et en Antarctique dans le cadre de l'Année polaire internationale (API) — un événement scientifique d'envergure qui regroupe, depuis le 1<sup>er</sup> mars dernier, plus de 60 pays et des milliers de chercheurs et scientifiques qui travaillent sur les changements en cours dans le Grand Nord.

Cet engagement de Washington est le reflet de la situation politique de l'Arctique: vestige de la fin de la guerre froide, elle est désormais fondée sur la coopération internationale au détriment de la rivalité Est-Ouest. En effet, l'Arctique a changé, la géopolitique aussi. Washington a tout à gagner de ses investissements qui lui permettront d'assurer une présence en Arctique et de faire valoir ses intérêts dans cette région riche en ressources naturelles et stratégiquement déterminante pour la sécurité nationale américaine.

Dans le même temps, le Canada semble avoir tout à craindre d'un renforcement de la position américaine — jusqu'à présent peu vindicative — dans cette région. Reste à savoir comment les États-Unis réagiront à l'internationalisation d'une région en pleine mutation.

## Le paradoxe de l'Arctique

Avec *Une vérité qui dérange* (NDLR: le film d'Al Gore sur le réchauffement climatique), en constatant la réalité alarmante du réchauffement climatique, les États-Unis semblent avoir redécouvert leur «dernière frontière», le dernier «far-west»: depuis trente ans, l'Alaska se développe à une vitesse prodigieuse, l'économie alaskienne a atteint des sommets impressionnants et la valeur de l'État arctique américain représente un atout considérable pour les États-Unis. De surcroît, avec les îles aléoutiennes qui s'étendent vers l'Asie, les États-Unis exercent un réel contrôle stratégique sur la région Nord Pacifique, le détroit de Béring, la mer de Beaufort et une partie de l'Océan Arctique. Et cela devient nécessaire puisque l'Alaska, bastion historique de la défense américaine, État autrefois délaissé de la fédération américaine, est aujourd'hui exposé à de nouvelles menaces: ses eaux territoriales, même si elles demeurent les plus périlleuses de la planète pour la navigation, seront désormais libres de glace pendant plusieurs mois de l'année. Le trafic maritime pourrait bientôt augmenter, engendrant une présence accrue de bâtiments battant pavillon étranger dans les eaux de la mer de Beaufort et de Béring.

Or, ainsi que le constatait en septembre 2006 un rapport du National Academy of Science, contrairement aux idées reçues, les Américains sont quasiment absents des eaux arctiques, résultat direct de la fin de la guerre froide et de l'absence de menace imminente aux abords septentrionaux du territoire américain. Avec un seul brise-glace polaire présent à l'année dans les eaux arctiques, les États-Unis se situent loin derrière la Russie qui, avec une flotte de sept brise-glaces nucléaires, vient au besoin dépanner les Américains en Arctique ou en Antarctique lorsque nécessaire! C'est là tout le paradoxe actuel de l'Arctique entre détente stratégique et convoitise économique. Toute la question est désormais de savoir si le statu quo stratégique, conséquence de la fin de la guerre froide, peut être maintenu.

## Vers une nouvelle politique américaine de l'Arctique?

La politique américaine de l'Arctique — initiative de la directive de sécurité nationale du président Reagan en 1984 — n'a pas été repensée depuis 1994. Le regain d'intérêt américain en Arctique pourrait pourtant imposer un tel exercice, d'autant que, dès à présent, Washington a les moyens de trancher unilatéralement et, le cas échéant, d'influer durablement sur la géopolitique de cette région. Ainsi, il serait trompeur de s'alarmer, mais il est prudent de se préoccuper de l'état de la géopolitique de l'Arctique: ni les États-Unis ni les autres États arctiques ne souhaitent le retour au climat tendu de la guerre froide en Arctique. Recherche scientifique, exploitation des ressources naturelles, commerce maritime: tous les États, y compris les États-Unis, bénéficieront d'une coopération accrue dans cette région. La menace a changé et les stratégies nationales sont désormais en passe d'être repensées en fonction des intérêts de chacun des pays du cercle polaire. Dans cette perspective, les États-Unis peuvent exercer le rôle de leadership qu'ils se sont refusé d'assumer jusqu'à présent.

Les glaces et le climat vigoureux du Grand Nord ont toujours été l'ultime obstacle au développement de l'Arctique. Dans le même temps, l'inaccessibilité des eaux du Grand Nord signifiait, depuis la fin de la guerre froide, l'absence de menace à la sécurité nationale des États nordiques. Or, aujourd'hui, la fonte des glaces change la donne: les États septentrionaux de la planète semblent faire le constat de leur vulnérabilité en Arctique et du poids des décisions prises à Washington en matière de sécurité nationale. De toute évidence, l'Arctique n'est plus une région reculée et éloignée, et le réchauffement climatique fait émerger une région riche à découvrir, à exploiter et, surtout, à protéger. Au final, pour faire avancer ce dossier chaud, ne faudrait-il qu'un peu de leadership et d'intérêt... américain?

## À qui profite la guerre d'occupation en Afghanistan?

JULES DUFOUR

Président, Association canadienne pour les nations unies (ACNU)  
Section du Saguenay-Lac-Saint-Jean

**L**e Canada, sous la gouverne du premier ministre Stephen Harper, a pris des engagements concernant l'occupation militaire de l'Afghanistan qui vont à l'encontre des traditions et des valeurs pacifistes promues par les citoyens du pays. Le Canada est en guerre. Les dernières déclarations du ministre de la Défense nationale sont de nature à ne rassurer personne. Le bilan de l'intervention militaire du Canada dans ce pays qu'il vient de présenter n'est pas crédible. Comment peut-on croire qu'une société puisse se développer sous occupation militaire? Est-ce qu'on peut construire la paix en poursuivant la guerre? L'histoire nous a démontré que les guerres n'entraînent que la destruction et la mort.

Que faisons-nous en Afghanistan? Pourquoi cette attention si grande pour ce pays ou cette affection particulière pour les Afghans? On répond à cette question de manière évasive en prétendant assurer la sécurité et reconstruire le pays. On sait très bien que la reconstruction d'un pays dévasté par les guerres n'est pas une tâche que des pays étrangers sont en mesure d'assumer dans un contexte d'instabilité, dans le désordre ou le chaos. D'ailleurs, le programme de l'aide publique internationale du Canada a toujours biffé de sa liste les pays aux régimes politiques in-

stables ou les pays en guerre. Il y a lieu d'être encore sceptiques devant les velléités officielles exprimées en ce qui concerne cette intervention militaire.

Qu'est-ce qui motive vraiment le gouvernement Harper à poursuivre cette aventure? On sait maintenant avec certitude que ce gouvernement le fait en collusion avec les industries de guerre. Les interventions publiques récentes de quelques ministres de ce gouvernement vont en ce sens. Neuf cents millions de dollars sur cinq ans pour la RD annoncés à Montréal récemment sous la mouture d'un nouveau programme appelé Initiative stratégique pour l'aérospatiale et la défense (ISAD) et l'acquisition d'équipements militaires «luxueux» et sophistiqués tels que le seront les nouveaux hélicoptères commandés par l'armée.

## Explosion des coûts

Nous le savons. Il aurait été difficile de justifier la hausse vertigineuse annoncée des dépenses militaires et l'acquisition de nouveaux équipements sans l'existence de cette «mission» en Asie centrale. Le Canada n'a pas d'ennemi déclaré à ce que je sache et je ne crois pas que des soulèvements populaires majeurs sont susceptibles de se produire au pays. Nous n'avons donc pas besoin d'une armée puissante et suréquipée et même d'une armée tout court. Maintenant, on laisse entrevoir la possibilité que le Canada poursuivra cette mission jusqu'en 2011 en précisant qu'à partir de 2009, la priorité sera surtout donnée à l'aide humanitaire. Il y



La reconstruction d'un pays dévasté par les guerres n'est pas une tâche que des pays étrangers sont en mesure d'assumer dans un contexte d'instabilité.

à lieu d'en douter. Il ne faut pas être surpris d'apprendre que les coûts de cette opération ont «explosé» et qu'ils atteindront la somme de 4,3 milliards de dollars pour la période s'étendant entre 2001 et 2009 et que le budget pour l'aide humanitaire et l'aide à la reconstruction jusqu'en 2011 s'élèvera, pour sa part, à 1,2 milliard de dollars. Plus une opération militaire coûte cher, plus elle plait aux industries de guerre, notamment à celles de l'aérospatiale et de la défense.

Le Canada est en Afghanistan pour des raisons politiques et économiques,

pour se conformer aux diktats de Washington et pour servir les intérêts des industries de la mort. Il s'agit donc d'une aventure guerrière préparée en collusion avec ces industries. Il n'y a rien de mieux que de participer à une guerre dite «juste» pour avoir la conscience tranquille.

Il est toujours temps, je dirais qu'il est urgent, d'exiger le retrait immédiat des troupes canadiennes engagées en Afghanistan et de répondre ainsi aux appels répétés lancés en ce sens par le collectif Eché à la guerre.

## L'ÉQUIPE DU DEVOIR

LA RÉDACTION Journalistes à l'information générale et métropolitaine: Gérald Dallaire (adjoint au directeur de l'information), Jeanne Corriveau (affaires municipales), Fabien Deglise, Marie-Andrée Chouinard (éditorialiste, responsable de la page 14(es)), Brian Myles (justice et faits de société), Clairandree Cauchy (Général), Jean Dion, Louis-Gilles Francoeur (enseignement), Benoît Munger (responsable du site Internet), Emilie Folle-Boivin, Vincent Cauchy (commissaires), Laurence Clavel (pupitre), Jean-Guillaume Dumont, Philippe Papineau (pupitre), Louise-Maude Roux Soucy (Santé), Pauline Gravel (sciences), Michel Garneau (caricaturiste), Diane Précor (responsable des pages thématiques), Martin Ducloux, Michèle Malenfant et Christine Dumazet (relateurs), Jacques Grenier et Jacques Nadeau (photographes), à l'information culturelle: Michel Béhar (théâtre et culture), Julie Carpentier (pupitre), Paul Bennett (pupitre cahiers spéciaux et culturels du week-end), Stéphane Baillargeon (reporter), Paul Cauchon (médias), Caroline Montpetit (littérature), Odile Tremblay (cinéma), Isabelle Paré (culture), à l'information économique: Gérard Bérubé (adjoint au directeur de l'information), Serge Truffaut (éditorialiste), à l'information politique: Hélène Buzetti et Dominique Remy (pupitre), Eric Desrosiers, Claude Turcotte, François Desjardins; à l'information internationale: Jean-Pierre Legault (pupitre international et page éditoriale), Kathleen Lévesque, Amélie Gaudreau (secrétaires à la rédaction), Marie-Fier Frappier, Émilie Parent Bouchard (commissaires à la rédaction), La documentation: Gilles Paré (directeur), Alec Castonguay (correspondants parlementaires à Ottawa), Antoine Robitaille et Robert Dufresne (correspondants parlementaires à Québec), à la publicité et le marketing: Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Manon Derome, Patrick Cossette (Québec), Monique Bherer (Ottawa), LA PUBLICITÉ ET LE MARKETING: Amélie Bessette, Jean de Billy, Jean-François Bossé, Dave Cameron, Marlène Côté, Christiane Legault, Amélie Maltais, Claire Paquet, Martine Riopelle, Isabelle Sanchez, Nadia Sebati, Mélisande Simard (publicitaires), Laurence Thériault (directrice adjointe), Sylvie Laporte, Marilène Bérubé (secrétaires), LA PRODUCTION: Christian Goulet (directeur de production), Michel Bernatchez, Johanne Brunet, Danièle Cantara, Richard Des Cormiers, Donald Filion, Yannick Morin, Nathalie Zernatis, Olivier Zida. INFORMATIQUE: Yanick Martel (responsable), PROMOTION, DISTRIBUTION ET TIRAGE: Caroline Simard (responsable service à la clientèle), Nancy Beaulieu, Manon Blanchette, Nathalie Filion, Rachelle Leclerc. L'ADMINISTRATION: Stéphane Roger (contrôleur), Nicole Carmel (responsable des services informatiques), Céline Furoy, Ghislaine Lafleur, Claudette Béliveau (adjointe administrative), Claudine Chevrier, Monique Proteau, Danielle Ross.

# PHILOSOPHIE

LE DEVOIR DE PHILO

## Pierre Manent contre le gouvernement minoritaire

La philosophie nous permet de mieux comprendre le monde actuel: tel est un des arguments les plus souvent évoqués par les professeurs de philosophie pour justifier l'enseignement de leur matière au collégial. *Le Devoir* leur a lancé le défi à eux, mais aussi à d'autres auteurs, de décrypter une question d'actualité à partir des thèses d'un grand philosophe. Toutes les deux semaines, nous publions leur *Devoir de philo*.

ANNIE-CLAUDE THÉRIAULT

Professeure de philosophie au Collège Montmorency

Les résultats des élections du 26 mars paraissent ambigus. Victoire de la droite? Vote de contestation? Retour d'un nationalisme identitaire? Les réponses à ces questions ne font pas consensus. Une idée semble cependant faire l'unanimité: «Le gouvernement minoritaire est peut-être ce qui pouvait arriver de mieux au système politique québécois», pour reprendre les mots du politologue Jean-Herman Guay. Que ce soit parce qu'il semble être la garantie d'un contrôle démocratique sur le gouvernement, parce qu'il donne lieu à davantage de négociations ou parce qu'il nous semble être plus représentatif, l'enthousiasme est manifeste, l'engouement, partagé. Que penserait le philosophe Pierre Manent de cet enthousiasme?

Manent, né en 1949, philosophe et directeur d'études à l'École des hautes études en sciences sociales, est parmi les penseurs contemporains les plus lucides à l'égard de nos sociétés modernes. Dans la lignée des penseurs français que sont Tocqueville (voir son excellent ouvrage *Tocqueville et la nature de la démocratie*), Aron, Lefort et Gauchet, Manent nous montre que la philosophie politique a une véritable emprise sur le monde.

Devant le grand mouvement procédural des formes politiques actuelles, qui tend à évacuer le politique, l'auteur ne se réjouirait certainement pas de voir le Québec suivre la vague. L'absence d'une force politique puissante apparaît comme le signe de notre impossibilité à formuler tout projet collectif, quel qu'il soit. Peut-être est-ce parce que cette impuissance dénote que notre société prend elle aussi le tournant «universaliste-individualiste», un terme que nous explicitons plus bas.

### L'empire du consentement

C'est d'abord sur les sociétés démocratiques elles-mêmes que Manent peut nous éclairer. Celles-ci, comme la modernité, cherchent à faire le passage de la transcendance vers l'immanence. Pour le dire dans les termes de l'auteur, la démocratie, c'est «l'empire du consentement». C'est-à-dire que nous cherchons inéluctablement à maîtriser, sous toutes les formes possibles, les différentes sphères de nos vies. La démocratie cherche à nous faire passer «d'une vie subie, reçue, héritée, à une vie voulue». C'est pourquoi, explique Manent, on peut considérer la démocratie comme étant la «volontarisation» de tous les liens.

On cherche à se départir de ce qui est imposé afin de pouvoir soi-même donner sens à ce qui nous entoure. Cela est particulièrement explicite dans notre conception de la nation, qui ne représente plus qu'une communauté parmi d'autres, celle de la famille, maintenant facultative et recomposée, ainsi que dans notre rapport à l'Église, qui devient maintenant un choix. En d'autres mots, nous vivons actuellement dans cet empire du consentement car nous avons voulu détruire le commandement.

Cette crise de l'autorité est une grande conquête parce que nous sommes désormais libres de pouvoir décider de l'orientation presque totale de nos vies. Peu de gens renonceraient à cette liberté de pouvoir choisir eux-mêmes leur métier, leur religion, leurs liens et même leur gouvernement.

### L'abolition de l'engagement

Cependant, cette liberté se paie par une étrange conséquence. Il s'agit de l'abandon de toute capacité à prolonger notre consentement. En effet, si nous voulons conserver notre liberté, il nous faut pouvoir consentir, accepter, choisir, mais à tout moment. Autrement, on ne serait pas tout à fait libre. C'est ainsi, précise Manent, que si nous nous marions, nous savons qu'il nous est toujours possible de divorcer.

Cette possibilité de pouvoir constamment «déconsentir» me garantit une liberté absolue car elle élimine totalement les contraintes extérieures. Cet étrange «consentement continué» mène toutefois à un abandon de tout ce qui pourrait durer et abolir en même temps le concept de promesse ou d'engagement.

Selon Manent, le système électoral est un témoin de premier plan des dangers de ce consentement absolu qu'on retrouve chez les modernes. En effet, les sondages incessants sont le pouls même de cet empire du consentement. On cherche, jour après jour, à évaluer le degré de consentement de la population. Pire encore, alors même qu'un gouvernement est élu, ce qui devrait signifier un certain engagement, on poursuit la quête au consentement afin de savoir si l'électorat est toujours en accord ou non avec son choix de la semaine précédente. Voici que l'idée même d'une promesse de quatre ans n'a plus de sens; on ne s'engage plus, on prête notre accord jusqu'à nouvel ordre.

La démocratie, c'est l'empire du consentement, selon Manent.

Dans un tel scénario, le gouvernement minoritaire devient l'outil de prédilection d'une société souhaitant pouvoir constamment renouer son adhésion. En effet, cette force de gouvernement nous permet de penser qu'à tout moment il est possible de se désengager. Nous ne donnons pas le pouvoir, nous le prêtons sous haute surveillance. Il ne serait donc pas surprenant, pour un auteur comme Manent, que les Québécois et même les Canadiens soient satisfaits d'un gouvernement minoritaire. Cela témoigne de la nature même de la démocratie qui nous pousse ironiquement à vouloir incessamment consentir, et ce, par crainte de voir sa liberté hypothéquée d'un contrat non réversible.

### L'effacement du politique

Or cet incessant consentement que semblent soutenir les gouvernements minoritaires n'est pas garant d'une vie politique saine. Bien au contraire, il serait plutôt l'annonce de la fin du politique proprement dit. En effet, de quoi témoigne cette crainte du pouvoir et de la durée si ce n'est d'une crainte du sens même de ce qu'est le politique? Le danger, pour les démocraties modernes, c'est précisément de sombrer dans l'évidement du politique. Pour le dire dans les mots de Manent, «l'espace public est de plus en plus vide, pour que nous soyons de plus en plus libres».

Ce que relève Manent, c'est une tendance lourde vers un projet politique universaliste. Lorsqu'on rompt avec toute transcendance, lorsque seul le consentement importe, nous ne pouvons que chercher une forme de société qui permet une atomisation et restreint au minimum le rapport à l'autre. Ce que cherche à faire l'universalisme, c'est de montrer que la différence est superficielle puisque nous sommes tous, d'abord et avant tout, des êtres humains.

Nous mériterions donc la même dignité, les mêmes chances, voire les mêmes droits et libertés. Or une telle gouvernance n'est plus politique, elle n'est que procédurale. Autrement dit, un tel universalisme n'a plus besoin de l'État, il ne réclame que des chartes, des droits. C'est précisément ce que représente l'Union européenne aux yeux de l'auteur (voir *La Raison des nations*), c'est-à-dire un projet technique, juridique, un accord autour de certains traités et de certains droits.

Cependant, le projet européen évacue ainsi la possibilité de former un projet commun autour de ce qui fait sens. En effet, les grands projets universalistes semblent négliger la complexité de ce qui forme une communauté. Ils semblent oublier qu'il ne s'agit pas simplement de partager la même monnaie et d'enrayer les frontières pour que se forme la communauté. Lorsque ce qui est commun n'est que l'universel, nous ne sommes pas loin de l'individualisme.

Ce que Manent tente de nous rappeler, c'est d'abord le caractère complexe, voire même clos, «difficilement pénétrable», des communautés humaines. Selon l'auteur, c'est cette altérité fondamentale qu'est venue nous fonder le 11 septembre 2001, soit que la communication ne

suffit pas à fonder une communauté. Il faut davantage, il faut du sens, un projet, une histoire, des luttes communes.

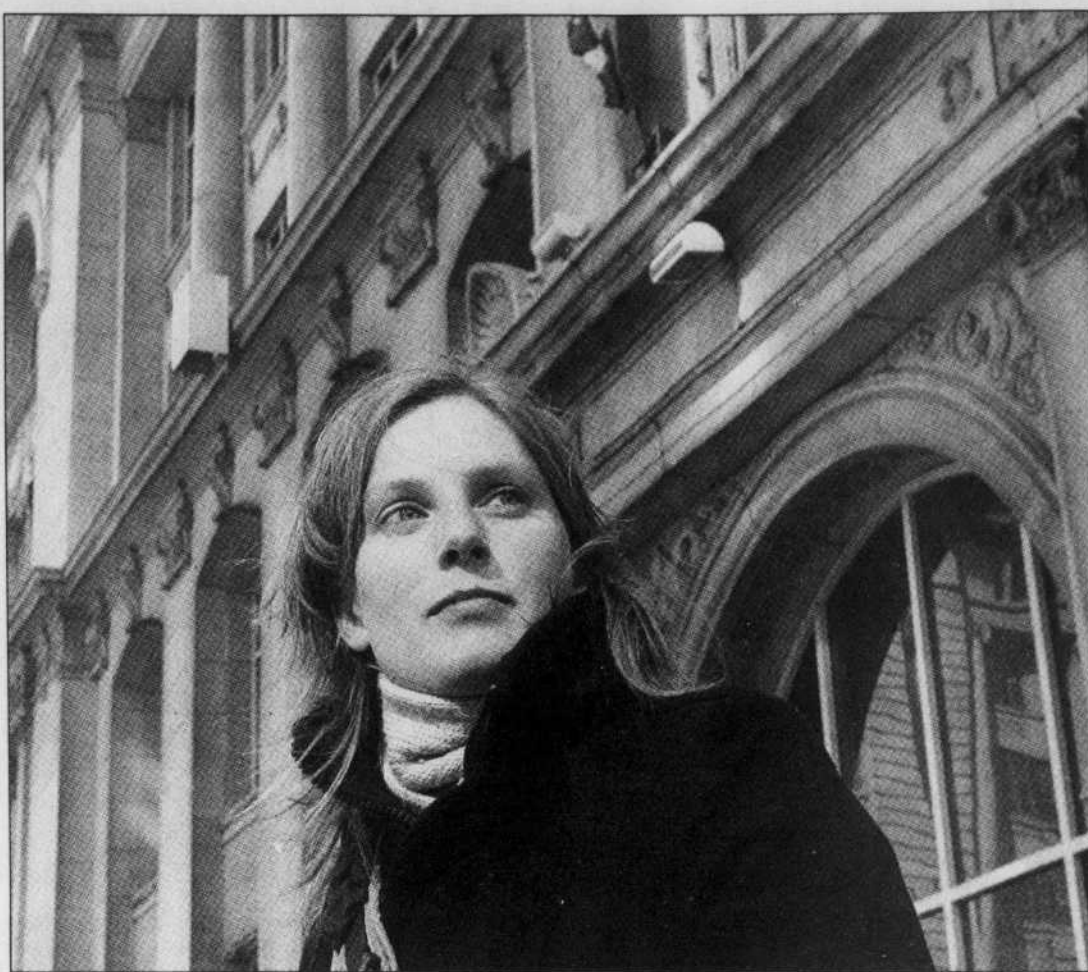
Dans un tel contexte, la nation comme lieu du politique et de la formulation d'un «projet collectif» est plus que jamais essentielle. Pour Manent, la nation, «ce n'est pas un léger vêtement que l'on peut prendre et déposer à volonté en restant ce que l'on est. Elle est ce Tout dans lequel tous les éléments de notre vie se rassemblent et prennent sens».

### Nationalisme et universalisme

C'est précisément cette tension qui se confirme au Québec avec l'issue des élections du 26 mars. Un gouvernement qui tend davantage vers la négociation que vers le pouvoir. Sous un gouvernement minoritaire, où les trois partis oscillent autour de 40 députés chacun, le politique comme lieu d'affirmation d'un projet collectif sombre dans un marchandage sans substance. Les libéraux défendent A, les adéquistes, B, les péquistes, C, et à la suite de discussions, nous nous entendrons sur D.

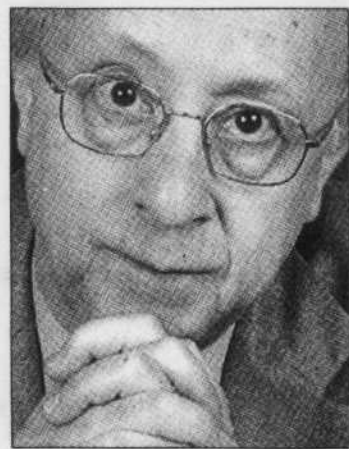
Jocelyn Létourneau défendait récemment cette position en rappelant que «la perspective d'un gouvernement minoritaire n'est peut-être pas contraire à la découverte de trouvailles intéressantes et à l'élaboration de compromis porteurs d'avenir entre trois tendances fortes au sein de la société québécoise» (*Le Devoir*, le 29 mars 2007). Il ne s'agit plus de la défense d'un projet comme idéal de société, il s'agit d'un mécanisme de représentation et de négociation. C'est ce qu'on pourrait nommer, dans le vocabulaire du pragmatisme philosophique, du *logrolling*. Avec un tel gouvernement, nous nous dirigeons donc vers cette mouvance internationale qui veut que la puissance politique laisse sa place au procédural.

En étant ainsi divisés, nous nous rapprochons également de l'universalisme abstrait que craint Manent. Nous démontrons que la nation comme volonté commune peut, et même, pire, doit se fondre dans un projet plus large, plus «ouvert», fondamentalement pluriel. Nous donnons raison à la mondialisation comme union nécessaire entre les hommes mais nous oublions la raison des nations (le titre même du dernier livre de Manent). Autrement dit, nous esquivons l'importance d'un lieu incarnant un projet collectif. Bref, notre vive approba-



JACQUES GRENIER LE DEVOIR

Annie-Claude Thériault: «Notre enthousiasme à l'égard d'un gouvernement divisé est conforme à l'idée populaire qui craint qu'un pouvoir national fort soit l'antithèse d'une ouverture au monde.»



SOURCE GALLIMARD

Le philosophe Pierre Manent.

les juifs ou Monténégro, par exemple) à croire qu'avant de se présenter dans l'universel, le «nous» s'incarne dans la nation et se défend dans le politique.

### Représentativité et communauté

Manent nous aiderait également à comprendre que de chercher à changer le mode de scrutin pour le rendre prétendument plus représentatif, c'est rater la cible. Pourtant, la récente coalition arc-en-ciel coanimée par Claude Béland et Jean-Pierre Charbonneau nous présente cette réforme comme l'urgence d'un nouveau souffle démocratique. Ce n'est pas tant la différence qu'il faut revitaliser au sein de notre société, mais bien ce que nous avons en commun. Sans projet collectif, il n'y aura jamais de contrat social, jamais de gouvernement, comme le révèle d'ailleurs le dernier scrutin.

Or ce que nous cherchons avidement à faire avec la réforme du mode de scrutin est de plonger vers la représentativité la plus diverse possible car ce qui importe, c'est la précision de la divergence. C'est à croire que le meilleur gouvernement serait celui où chaque parti serait équitablement présent. Un tel système existe déjà, il s'agit des instances internatio-

nales dans lesquelles chaque pays est représenté. Est-ce là un modèle pour une nation? Est-ce politiquement souhaitable?

En dirigeant la démocratie vers une voie exclusivement représentative et procédurale, nous perdons du coup la puissance de nous gouverner. Nous sombrons dans les dangers d'une atomisation totale de l'homme, où la formulation et la défense de projets collectifs apparaissent comme de vieux concepts obsolètes. La société n'est plus un tout qui réunit, elle ne devient que la somme des volontés individuelles.

Sous un tel éclairage, notre gouvernement minoritaire, contrairement à l'interprétation générale, ne nous apparaît plus comme le début d'une ère politique plus prospère. La séduisante surveillance constante, la promesse de négociations et la représentativité plus précise pourraient plutôt être les signes précurseurs de notre incapacité à formuler un projet collectif.

C'est une tendance qui ne frappe pas que le Québec mais qui pourrait s'avérer encore plus dangereuse pour une petite société qui, en prenant le virage de l'universalisme et du procédural, risquerait tout simplement, comme le politique, de s'effacer.

275/276

disponible en librairie

26 mars : Élection générale provinciale  
5 avril : La mort du Québec

la mort du Québec

pour qui sonne le glas ?

Olivier Asselin, Olivier Choynière, Alain Farah, Andrée Fortin, Philippe Gendreau, Karine Hubert, Marc Hyland, Olivier Kémeid, Pierre Lefebvre, Sylvain L'Espérance, Michel Morin, Stanley Péan, Ana Sokolovic, Jean-Philippe Warren | Stephanie Bolster, Daniel Canty, Jacques Godbout, René Lapierre, Stéphane Lépine, Laurent Mailhot, Christian Monnin, Robert Richard, Robert Vigneault

▶ liberté

www.revueliberte.ca